Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 74 (2010) **Heft**: 295-296

Artikel: J'es, tu es, il est : un problème de dialectologie lorraine

Autor: Duval, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781698

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J'es, tu es, il est: un problème de dialectologie lorraine

1. Introduction

L'étude présente a pour objectif d'examiner la perte dans les dialectes lorrains de la première personne irrégulière du verbe être, je suis, habituellement au bénéfice d'une première personne homonyme de P2/P3, et que l'on peut rendre par *j'es, sur le modèle de tu es/il est. La présence d'une telle forme dans des variétés non standard est attendue puisqu'elle semble le résultat d'une toute banale régularisation d'un verbe irrégulier par introduction d'une forme analogique. Comme ce processus a pu être observé dans les familles celtiques et scandinaves modernes, il n'y a là a priori rien de surprenant, sauf que, dans les dialectes gallo-romans, les formes de type *j'es font figure d'exception. Non seulement elles y sont beaucoup plus rares que l'on pourrait croire, mais elles sont très localisées. On ne les observe en effet que dans une unique et petite zone en Lorraine. La rétention de formes aberrantes pour la première personne de être est donc le cas normal en Galloromania, ce qui peut suggérer cette première question: « Pourquoi certaines langues ou variétés de langues conservent-elles des formes irrégulières du verbe être? ».

Notre perspective suivra le chemin inverse. Puisque les faits galloromans laissent attendre une conservation généralisée d'une première personne irrégulière, comment se fait-il que celle-ci disparaisse dans un petit nombre de variétés contiguës ?

Après avoir considéré la spécificité fonctionnelle et formelle du verbe *être* en français standard, nous présenterons l'ensemble des formes analogiques que nous avons pu rassembler sur le domaine lorrain, avant de discuter (i) une série de facteurs structuraux ayant pu en favoriser l'émergence, (ii) une hypothèse sur les conditions extra-linguistiques de leur propagation¹.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidé de leurs suggestions et conseils, soit à l'occasion de l'exposé oral que nous avons tenu au Romanisches Seminar de l'Université de Zurich en novembre 2009, soit à la relecture d'une ou plusieurs versions de ce texte. Mes remerciements vont particulièrement à Mmes et MM.: M. Barbato, J.-P. Chauveau, L. Endress, M.-D. Gleßgen, H. Goebl, P.-Y. Lambert, et T. Paciaroni.

1.1. Le statut fonctionnel particulier du verbe être

Le verbe être a un statut particulier en français comme dans d'autres langues européennes qui le connaissent. D'abord, il est courant de distinguer un verbe être à sens plein, équivalent à « exister, avoir une réalité », de ses emplois grammaticaux. Mais on peut se demander si cette première acception n'est pas un artifice. En effet, les attestations de être monovalent correspondant à « exister » sont rares en dehors de la construction impersonnelle Il est, devenue d'ailleurs archaïque en français (Il était une fois/un petit navire, etc.). Quant à la formule Je pense donc je suis, elle a sans aucun doute un caractère d'hapax, et il est difficile d'accepter sans complément ?Je suis/?Tu es/?Il est, etc². Une des seules constructions monovalentes acceptable dans le langage courant est la locution niée n'être plus, qui prend alors le sens d'« avoir cessé de vivre ».

Si l'on négligeait ces emplois fortement contraints, être apparaîtrait comme le seul verbe de la langue à n'avoir que des emplois grammaticaux³, à moins de compter au nombre des emplois comme verbe plein ceux des occurrences de être qui introduisent des compléments de lieu ou de temps. Encore proche d'exister, être est alors substituable selon le cas par des verbes tels que se trouver (Il est chez lui), avoir lieu (La conférence est à sept heures), (pro)venir (Elles sont de Madrid), dater (La maison est de 1870), etc. Mais cette diversité de gloses fait précisément voir que être ne se comporte pas comme ses substituts, à savoir qu'il ne semble pas sélectionner tel ou tel type spécifique de complément, que ce soit du point de vue grammatical ou sémantique.

De même lorsque être fonctionne comme copule, auquel cas il peut introduire aussi bien un adjectif (être bleu), un nom (être ministre), un syntagme prépositionnel (être en retard) ou nominal (être le roi), de tous les types sémantiques envisageables. Lorsque le complément de copule ou attribut est un syntagme nominal défini, le verbe être a en outre cette propriété remar-

L'embarras à construire être sans complément transparaît dans les traductions ou commentaires du nom que Dieu présente à Moïse dans l'Exode (3.14): p.ex., dans la Traduction Œcuménique de la Bible, il est construit avec complément de copule (Je suis qui je serai), mais également glosé, parmi d'autres interprétations possibles, avec complément locatif (Je suis là, avec vous, de la manière que vous verrez), puis la séquence entière est nominalisée pour occuper la fonction sujet (Tu parleras ainsi aux fils d'Israël: Je suis m'a envoyé vers vous.). La Bible du Grand Rabbinat français (éd. Sinaï, 1994) donne Je suis l'Etre immuable. La séquence en hébreu (Ehyeh asher ehyeh) est aussi ambiguë que le sont ses gloses et interprétations: ehyeh est une première personne imperfective du verbe être, asher est un relatif fonctionnellement sous-déterminé.

On pourra comparer avec *avoir* et *faire* aux sens pleins respectifs de « posséder » ou de « fabriquer », même si l'équivalence n'est pas toujours naturelle.

quable de permettre sous certaines conditions la permutation du sujet et de l'attribut (*Haïti est le pays le plus endetté / Le pays le plus endetté est Haïti*).

Enfin, être intervient comme auxiliaire dans des périphrases aspecto-temporelles de parfait (être tombé, s'être trompé), et dans la construction de la voix passive.

Ces différents emplois de *être* ne se laissent pas facilement délimiter. Par exemple, le complément de datation dans *être de 1870* nous paraît substituable par le pronom neutre *le* (*Cette maison l'iest aussi*, [de 1870];), à l'instar de l'attribut dans les constructions copulatives, tandis qu'il est difficile de distinguer entre la lecture attributive et la lecture passive d'une séquence comme *L'affaire est classée*.

Maintenant, si l'on opère un balayage typologique des langues, on voit d'abord que cette juxtaposition de fonctions est loin d'être partagée. En mongol, par exemple, le verbe δαὰx « exister, il y a » est à la fois verbe de localisation, copule, et auxiliaire dans une périphrase aspectuelle du progressif (V-π/ν δαὰμα « être en train de V / be V-ing »), mais le passif est rendu par des procédés de dérivation verbale. Le coréen offre le même syncrétisme de fonctions moins celle de copule, qu'il exprime par un verbe différent (issta « exister » vs. ita « être »). D'autres langues ne possèdent simplement aucun morphème spécialisé pour l'expression de la relation attributive, comme en tagalog ou en indonésien (saya guru « je (suis) professeur »). Ce sont d'ailleurs les langues à élément « copulatif » qui paraissent une curiosité typologique, puisque, par exemple, le nom sans support semble naturellement apte à exprimer l'inclusion dans une classe (Lemaréchal 2001), tandis que l'adjectif se comporte souvent, catégoriellement et syntaxiquement, comme un verbe.

D'autre part, pour les langues qui utilisent une copule, celle-ci peut être optionnelle (en fonction de la catégorie de l'attribut et/ou du temps comme en mongol), ou défective (au présent, comme en russe).

Enfin, il n'y a aucune nécessité que cet élément soit de nature verbale : il peut ne pas en avoir les propriétés morphologiques de flexion aspecto-temporelle ou en avoir sans posséder les autres caractéristiques catégorielles des verbes dans telle ou telle langue (cf. Curnow 2000). Quelle que soit sa catégorie originelle, la copule peut également facilement perdre son autonomie lexicale pour devenir clitique voire suffixe (ex. grec ancien et géorgien dans Tesnière 1959, 159).

Il peut donc paraître curieux, quand on considère que la fonction typique du verbe *être* est celle de copule, que des langues fassent non seulement le choix d'exprimer cette fonction par un lexème, mais plus particulièrement par

344 MARC DUVAL

un verbe : en effet, la copule n'a pas les caractéristiques sémantico-grammaticales d'un verbe en termes de sélection argumentale. En emploi de copule, le verbe *être* n'a plus alors pour rôle que de porter des indications de temps et de personne.

1.2. Remarques sur la morphologie de être en français

Or, si l'on considère par ailleurs que la caractéristique morphologique la plus saillante des verbes est de porter des indications de personne et de temps, le verbe *être* est particulièrement prototypique, puisqu'il fait partie des verbes les plus irréguliers, c'est-à-dire des verbes où les variations en personne et en temps sont les plus différenciées.

Trois bases morphologiquement distinctes sont ainsi réservées à l'expression de «tiroirs verbaux» plus ou moins spécifiques: ser- [sər] (futurs), f(u)-[f(y)] (passé simple et subjonctif imparfait), soi- [swa] (subjonctif présent et impératif), auxquelles il faut ajouter la base la plus commune, ét-/êt- [Et] qui fait office de « base longue » à partir de laquelle sont construits l'infinitif (être), l'imparfait (ét-ais, etc.), les participes (ét-ant, ét-é) et éventuellement la cinquième personne du présent (êtes). C'est au présent que la situation est la plus complexe. Dans le paradigme suis/es/est/sommes/êtes/sont, aucune possibilité de segmentation n'est pleinement satisfaisante, car ni bases, ni marques personnelles ne se dégagent clairement. Parmi les possibilités d'analyse, celle qui fait apparaître [s-] d'un côté, pour suis/sommes/sont, et [ε-] (ou en notation allophonique [E-]) de l'autre, pour es/est/êtes, n'est pas la plus contestable en synchronie⁴. Les deux bases obtenues ne sont pas contre-intuitives puisqu'elles peuvent être considérées comme les formes réduites, au seul phonème initial, de bases connues par ailleurs, respectivement soi- et êt-/ét-. Reste alors la difficulté qui consiste à justifier les séquences restantes : -uis [yi] pour la première personne, -ommes [5m] pour la quatrième, -tes [t] pour la cinquième, et -ont [o] pour la sixième. Puisqu'il ne s'agit pas de marques régulièrement associées à l'expression de la personne, on ne peut que les mettre en regard d'autres formes irrégulières⁵, et constater que c'est la première personne qui pose le plus de difficultés. On ne retrouve en effet la séquence -uis associée nettement à la première personne dans aucune autre forme relevant de la flexion verbale. La seule exception envisageable, mais coûteuse, est de

⁴ Pour *êtes*, nonobstant l'étymologie, on peut segmenter [ε-t] en faisant remarquer que -*t* final marque de cinquième personne se trouve dans *fai-tes* ou *di-tes*, et également au passé simple (*chant-(â)tes*, *f-(î)tes*, etc.).

On a ainsi la séquence -ont à la troisième personne de faire (f-ont), d'aller (v-ont) ou d'avoir (ont); -m final est marque de quatrième personne au passé simple (chant-(â) mes, f-(î)mes, etc.); quant à -tes, voir note précédente.

segmenter la première personne indicatif présent de *pouvoir*, *puis*, en *p-uis*, alors que *pui-* comme radical indépendant peut être soutenu par les subjonctifs en *puiss-*, et que cette forme est tout à fait résiduelle (variante de *peux* en inversion), ce qui n'est pas le cas de *suis*.

Les formes les moins problématiques sont certainement *es/est* [E], qui ne laissent entrevoir aucun marquage en personne. C'est en fait le cas général au présent pour l'immense majorité des verbes français, qui forment normalement le singulier avec la base courte du verbe (*je/tu/il fini- ~ nous/vous/ils finiss-*). Si l'on développait un paradigme imaginaire d'un verbe *être* régulier au présent de l'indicatif, il pourrait se présenter comme suit : **j'es/tu es/il est/nous étons/vous étez/ils êtent*. Au lieu de cela, nous observons des formes aberrantes pour la première personne du singulier et les trois personnes du pluriel. L'irrégularité paradigmatique au pluriel se conforme néanmoins à une structure tout à fait générale dans la conjugaison du français où les trois personnes restent distinctes entre elles grâce aux suffixes personnels de P4 et P5 (*chant-ons ~ chant-ez ~ chant-(ent)*). Le paradigme général est donc de type *abbdef*, alors que l'on attendrait *aaadea* ou *aaadef* ⁶, et c'est l'absence d'homonymie totale au singulier qui pose problème du point de vue de la structure générale.

1.3. Les exceptions à la régularisation des paradigmes : *aller, avoir* et *être*

En français, en effet, l'érosion du système de marquage personnel sur le verbe concerne surtout les personnes du singulier : au présent, l'opposition de personne ne repose normalement que sur celle des clitiques personnels *je*, *tu*, *il/elle* (+ *march-/fini-/croi-/prend-*, etc.)⁷. Mêmes les verbes *faire* et *dire*, autre part irréguliers, se conforment à cette règle. Le paradigme *abb* n'est toutefois

Cette symbolisation du paradigme note les homonymies par la répétition d'une même lettre et les oppositions formelles par des lettres différentes, quelle que soit l'origine des formes (alternance de base et/ou forme irrégulière et/ou présence d'un affixe personnel segmentable): aaadea peut représenter la conjugaison d'un verbe du premier groupe où P1/P2/P3/P6 se confondent, aaadef un verbe du second groupe, où l'alternance base courte/longue distingue P6 de P1/P2/P3.

[«] Un moment décisif, dans l'évolution du français, a été atteint vers la fin du XVe siècle, lorsque consonnes finales et -e inaccentué final ont disparu de la prononciation parisienne. C'est alors que je dore, tu dores, il dore du verbe dorer se sont confondus, dans le parler avec je dors, tu dors, il dort du verbe dormir. Ceci veut dire que, pour ces trois personnes du présent de l'indicatif qui semblent être, à elles seules, dans le parler général, aussi fréquentes que toutes les autres formes verbales aux modes personnels, la distinction entre les deux conjugaisons avait disparu. » (Martinet 1975, 14).

pas inconnu: la conjugaison du futur distingue toujours par une opposition de timbre vocalique P1 des deux autres $(-ai \text{ vs. } a(s))^8$, à quoi on peut ajouter le passé simple des verbes en $-er^9$. Mais seuls trois verbes présentent abb au présent: être, avoir et aller (suis $\sim es(t)$, $ai \sim a(s)$, vais $\sim va(s)$). À l'intérieur d'un système général de type aaa existe donc un bastion présentant un paradigme abb. On peut alors supposer que ce sous-système est soumis à une forte pression analogisante, que seule la norme est capable de contrecarrer. C'est ce qu'exprime la citation suivante de Martinet (nous soulignons):

(1)« Dans une langue comme le français, où les personnes des verbes sont régulièrement exprimées par un pronom indépendant et où, normalement, le verbe se prononce de la même façon aux trois personnes du singulier, il n'est pas logique de conjuguer je suis, tu es, il est, j'ai, tu as, il a. Sur le modèle de tous les verbes de la langue, être, avoir et aller exceptés, et de tous les temps et tous les modes, futurs mis à part, on pourrait s'attendre à j'es, tu es, il est, j'a, tu as, il a. Mais, chez les adultes, l'habitude est si bien ancrée de dire je suis, j'ai, qu'ils seraient bien incapables de céder à l'analogie et d'utiliser à la place les formes j'es, j'a. En revanche, celles-ci satisferont parfaitement aux besoins de certains enfants qui ont su réagir assez tôt à l'identité généralisée des formes du singulier pour ne pas se laisser imposer je suis par imitation de ce qu'ils entendent. [...] la forme je vas, analogue à tu vas, il va, les futurs de type je donnera, sur le modèle de tu donneras, il donnera, établis dans le parler de certains adultes et que réinnove chaque génération de jeunes Français, n'a actuellement guère de chances de s'imposer dans l'usage général. Dans une société aussi conservatrice que la société française contemporaine, les innovations n'ont de chances de se propager que de façon insidieuse.» (Martinet 1975, 12-13)

La tentation analogique, selon Martinet, serait donc prévisible aussi bien pour le futur que pour le présent de nos trois verbes irréguliers mais n'aurait que peu de chances de s'imposer en français standard. Or, il est intéressant de penser que si des formes analogiques de première personne au futur pour $avoir(j'a)^{10}$ et $aller(je\ vas)$ font effectivement partie des clichés linguistiques qu'un locuteur de français peut produire par usage ludique pour imiter, à tort ou à raison, un français populaire ou rural, il semble à l'auteur de ces lignes que ce même usage ludique ne produise pas une première personne du verbe

Si cette exception du futur est diachroniquement corrélée à celle du verbe avoir au présent, il serait intéressant de voir si cette corrélation tient également dans les variétés dialectales.

Même opposition de type *abb* (*chantai* ~ *chanta*(*s*)). Quant au subjonctif imparfait, qui présente originellement un paradigme singulier *aac*, il est souvent régularisé en *aaa*: cf. **qu'il chantasse*.

¹⁰ Cf., comme titre de rubrique sur un forum consacré aux jeunes mamans: 3 ans, <j'a peur> maman (http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/developpement-enfant/peur-maman-sujet_211923_1.htm)

être alignée sur les deux autres. J'es à la place de je suis, comme dans ?j'es heureux, paraît douteux.

Pourtant, d'un point de vue structurel, il est plus aisé de justifier le maintien d'une opposition abb pour avoir et aller, qui se soutiennent mutuellement, que pour $\hat{e}tre$. En effet, avoir et aller présentent la même opposition de voyelle $[\epsilon] \sim [a]$ entre P1 et P2/P3: $ai \sim as/a$ et $vais \sim vas/vas$. En outre, une opposition de timbre très similaire¹¹, $[e] \sim [a]$, se retrouve au futur (dirai [dire] $\sim dira(s)$ [dira]), ainsi qu'au passé simple des verbes à infinitif en -er (allai [ale] $\sim alla(s)$ [ala]).

On peut postuler une solidarité inter- et intra-paradigmatique qui maintiendrait une opposition de timbre pour marquer la première personne, même si elle est par ailleurs aberrante. Mais – nous l'avons déjà signalé – rien de tel apparemment pour la première personne de être, suis, dont aucun élément n'est autre part marque de première personne. On peut alors tenter de justifier au moins le maintien d'un élément s- initial, sans rapport avec P2/P3, par sa présence autre part dans le paradigme de être: on pense aux formes du subjonctif (soi-/soy-), du présent pluriel (sommes/sont) et éventuellement du futur (ser-). Nous verrons ce qu'il en est pour les dialectes lorrains dans la quatrième partie de cette étude.

1.4. Des confusions être/avoir?

Nous avons signalé précédemment que la forme de P1 *j'es ne semble pas disponible en français, même dans un emploi ludique. À cela, on peut trouver une justification: à savoir que cela produirait une homophonie gênante avec la première personne (en standard) d'avoir (es ~ ai), également prononcées $[\varepsilon]$ (ou $[\varepsilon]$ selon les locuteurs). Le maintien de suis s'expliquerait alors, au contraire des cas précédents, par une nécessité de désolidarisation interparadigmatique, en vue d'éviter une forme ambiguë.

Il est ici intéressant de relever quelques occurrences où l'interprétation d'un $[\varepsilon]$ de première personne est particulièrement problématique. On peut ainsi relever d'assez nombreux exemples sur internet de la construction *j'ai bien content*:

(2) Enfin même si c'était mon frère j'sais dire que c'était quelqu'un sur qui ont pouvait toujours compter dessus et les quelques fois où <j''ai bien content> de l'avoir malgré que c'était chien et chat tout les deux. Dorénavent bin T'inquiètes pas de la où tu es j'te remplace ici bas. (http://l3oul2inos.skyrock.com/)

Pour les locuteurs, dont l'auteur, qui neutralisent l'opposition d'aperture en finale, et prononcent [e] dans j'ai/je vais, l'opposition [e] \sim [a] s'observe partout.

348 MARC DUVAL

(3) Néanmoins <j'ai bien content> parce qu'il y a une pharma pas loin de chez moi ou je vais pouvoir essayer ces nosecaps. (http://cyclurba.fr/forum/70152/masque-anti-pollution-ou-trouver.html)

- (4) <J'ai bien content> de constater que au niveau des drivers, je n'ai eu aucune difficulté, tout à fonctionné sans aucun problème, et j'ai pas trouvé de bug. (http://www.rue-montgallet.com/prix/avis-utilisateurs,gigabyte-ga-ep45-ds3p,216721,1)
- (5) Tu penses que ça passe dans ce budget? <J'ai bien content> en me disant que potentiellement j'étais sous mon budget... (http://forum.velovert.com/lofiversion/index.php/t121133.html)
- (6) Johnny a déclaré : "Ah que <j'ai bien content> que j'ai pas mal ah que je roulais pas vite même que ah" (http://www.lanord.com/pictet/p1990/Pictet90/1ertour/17_02montagne.pdf)

N'était-ce l'orthographe, on pourrait lire dans ces exemples une première personne analogique du verbe *être* (« j'es content » pour « je suis content »), car c'est bien un verbe *être* que laisse attendre l'adjectif *content* en fonction prédicative. Si *content* se construit aussi comme substantif introduit par *avoir* dans « avoir son content de X », ce n'est pas de cette construction qu'il s'agit dans nos exemples: *content* n'est pas suivi d'un syntagme prépositionnel en *de* renvoyant à un référent massif ou pluriel implicitement compris comme étant en quantité suffisante. Ici, il est au contraire complété par divers types de subordonnées expliquant la cause du sentiment de satisfaction. Il est par ailleurs dénué de déterminant et précédé de l'adverbe *bien*, comme s'il était adjectif de plein droit.

Il n'est pas question ici de rechercher l'origine de cette construction, dont la singularité grammaticale est certainement très liée à la labilité catégorielle du lexème *content*¹², mais elle en rappelle d'autres, ludiques cette fois, avec [a] au lieu de $[\varepsilon]$.

En effet, il nous semble pouvoir entendre ou produire nous-mêmes des formes du type *J'a content/J'a bien content*, et même avec des adjectifs sans construction substantivale (*J'a fâché*, *j'a heureux*, etc.), afin d'imiter un parler rural. Nous avons relevé une attestation de ce type sur internet:

(7) < j'a très confu>. (posté le 4 avril 2003, http://forum.hardware.fr/hfr/VideoSon/Traitement-Video/virtualdub-encodage-acquisition-sujet_52878_1.htm)

Un «chaînon manquant» pourrait être constitué par la locution se tenir à bien content, comme dans l'exemple suivant: A ceste cause le Roy d'oeil gracieux et debonnaire, les convoyant jusques bien loing, monstra apertement, que de leur prompte et magnifique obeissance, il se tenoit <a bien content>, qui estoit le but, ou leur desseing aspiroit. (L'entrée de Henri II à Rouen, in: McGowan 1973)

L'auteur de cette phrase, qui signe du pseudonyme 'randolph' et d'une pseudo-citation référant au Jura¹³, s'exprime plusieurs fois sur un forum consacré à l'informatique. Il a manifestement oublié le <s> de <confus> dans notre exemple, mais son expression écrite est par ailleurs correcte et il s'exprime toujours en français standard. Or, si le $\langle a \rangle$ ne peut relever en français standard que du verbe avoir, la construction invite sans ambiguïté à y voir un verbe être, et comme on verra dans la suite de cet exposé, [a] est effectivement une des formes de première personne du verbe être dans les dialectes lorrains. Il est donc possible qu'une première personne vocalique pour être puisse apparaître en français dans des usages ludiques, mais de manière très « insidieuse » puisqu'il s'agirait, dans cette hypothèse, d'une forme dialectale. C'est une hypothèse que nous ne développerons pas: elle touche à un autre problème, celui de l'interaction entre les variétés diatopiques (usage dialectal) et diastratiques (usage populaire) ou diaphasiques (usage ludique). De plus, la forme $\langle a \rangle$ mise à part, notre exemple n'est pas représentatif de la situation qui prévaut dans les dialectes lorrains, car dans ceux-ci, la réduction de être P1 à une forme vocalique ne s'accompagne jamais d'une homonymie avec avoir P1, alors qu'on observe par ailleurs des confusions entre les deux verbes (voir § 4.2.1).

1.5. Situation générale dans les dialectes galloromans

L'absence de pression normative dans certaines variétés diastratiques et diaphasiques du français vaut également pour les dialectes galloromans, et l'on ne sera pas étonné d'y trouver des tendances communes. Ainsi, on peut repérer dans les deux catégories de parlers des formes analogiques de *aller* et/ou *avoir* P1, mais la première personne de *être* au présent est, tout à fait normalement, irrégulière.

Illustrons avec une variété de lorrain, dite «patois welche» et parlée dans le Val d'Orbey (vallée alsacienne du sud des Vosges). Voici, d'après nos enquêtes, le paradigme singulier des trois verbes *aller*, *avoir* et *être*, irréguliers en français standard:

(8)	Aller	Avoir	Être
Fr. standard	$abb: vais \sim va(s)$	$abb: ai \sim a(s)$	$abb: suis \sim es(t)$
Welche (Val d'Orbey)	aaa: [εve]	abb: [ε:] ~ [e]	abb: [sej] ~ [a]

[«]L'arbois, plus t'en bois, plus tu vas droit!».

Le paradigme du verbe *aller* pour toutes les personnes du singulier est ici, contrairement au français standard, régulier (système aaa), alors que ceux de *avoir* et de *être* opposent la première personne aux deux autres. Ce paradigme distinctif de *être* est le cas général dans le diasystème du français. Un premier indice de l'irréductibilité de *être* au type aaa peut être trouvé dans les atlas dialectaux, en observant la rétention de formes remontant (indirectement) à *su(m), c'est-à-dire qui gardent une initiale consonantique en s-.

On fait ainsi l'hypothèse de travail que là ou cette forme en s- a été conservée, il n'y a pas eu propagation à partir des deux autres personnes d'une forme vocalique simple. Or, sauf un point unique dans l'ALF, partout ont été conservées des formes en s- (ALF, c. 803 « Je suis malade, (plus que toi)»). De même, on n'observe que des formes en s- pour la première personne dans les atlas régionaux de Bourgogne (ALB, c. 1765), de Franche-Comté (ALFC, c. 1378), ou de Wallonie (ALW, c. 93).

Notre hypothèse de travail doit cependant être précisée. La présence d'une forme en *s*- initial ne signifie pas *a priori* l'absence d'une homonymie généralisée au singulier, car on observe sporadiquement la diffusion au-delà de P1 des formes en *s*-. En ce qui concerne l'*ALF*, on peut ainsi avoir des P2 à *s*- initial (cf. *ALF*, c. 501 « Tu ne vois donc pas que tu es aussi vieux que moi ») ¹⁴. Cependant, dans la mesure où aucune troisième personne du singulier ne commence par un *s*- (c. 502 « Celui-ci il est bon, mais il ne vaut pas le mien »), on en déduit qu'il n'y a jamais une homonymie totale au singulier (voir *infra*, carte n° 1 de l'annexe 3).

1.6. Structuration de l'étude

Notre premier mouvement sera de présenter la zone de diffusion des formes vocaliques en Lorraine. L'exception vocalique de l'ALF (point 180, commune d'Igney en Meurthe-et-Moselle), pourrait presque faire passer cette attestation de être P1 en [o:], au pire, pour une coquille, au mieux, pour un phénomène isolé. Mais d'autres sources nous permettent de relever une soixantaine d'attestations. Ainsi, une génération avant les enquêtes de l'ALF, on trouve près d'une vingtaine d'occurrences de formes vocaliques dans Adam (1881) et une dizaine chez Horning (1887). Pareillement, mais beaucoup plus tard, l'Atlas Linguistique et ethnographique de la Lorraine Romane en fait apparaître une vingtaine. La grande majorité des attestations se concentrent sur un territoire identique et sont liées à un système aaa, c'est-à-dire où P1 est homonyme de P2 et P3. La carte n° 3 (voir infra, annexe 3) montre la distribu-

Avec homonymie possible de type *aac* mais d'après l'*ALF* presque uniquement dans le centre sud de la France.

tion des premières personnes analogiques en Lorraine et en Alsace selon les données que nous présenterons dans notre troisième partie.

Étant donné que la prédiction analogique faite par Martinet à propos des derniers verbes irréguliers du français ne s'applique manifestement pas, d'une manière générale, pour le verbe *être*, dans les dialectes gallo-romans, cette petite zone acquiert une importance considérable. Alors que les faits montrent que la première personne de l'indicatif présent du verbe *être* est, s'il n'en reste plus qu'une, le dernier point de résistance à la régularisation des paradigmes verbaux au singulier, notre zone constitue une énigme dans l'exception.

Cette raison invite à tendre à « l'exhaustivité » aussi bien du côté des données que du côté des facteurs potentiellement liés à la diffusion des paradigmes analogiques. C'est pour cela que nous recherchons les attestations vocaliques comme les attestations à *s*- initial (§ 3). C'est aussi la même idée qui nous pousse à envisager les influences alloglottes, que nous infirmerons avant d'évoquer des facteurs structuraux liés à des « faiblesses » du verbe *être* (§ 4).

2. Description générale de la zone d'homonymie

2.1. Délimitation

Il faut noter tout d'abord que la disparition de P1 en s- au bénéfice d'une forme vocalique ne résulte pas nécessairement en une homonymie des trois personnes du singulier. Igney, selon l'ALF, présente une forme vocalique, [o:], de même timbre que P2, [o], mais de timbre différent des trois variantes attestées pour P3. Le paradigme noté par l'ALF ne semble en fait pas très cohérent, ce qui peut être dû pour les deux premières personnes (P1 [o:], P2 [o]) à une notation non phonologique, bien que l'opposition de longueur puisse par ailleurs être pertinente dans les dialectes lorrains. La même raison peut être invoquée pour deux des variantes de P3: [a:] ~ [a], la troisième, [e], étant vraisemblablement un emprunt au français (influence sporadique – pendant l'enquête?), surtout dans le contexte du présentatif (ALF, c. 503, « C'est la troisième fois »). Mais même si l'on considère [a(:)] comme forme originelle de la troisième personne, on signalera qu'elle ne correspond pas au timbre de la seconde personne du pluriel, notée sous deux variantes ([ot] et [ɔt]), ce qui n'est pas non plus cohérent (cf. aussi Vallois, qui sera discuté sous § 5.215): il y a probablement eu un emprunt soit de P5 et de P1, soit de P3 et de P2. On peut

À Vallois (point 84 de l'*ALLR*), P1 est vocalique ([5]) mais se différencie de P2 et P3 ([a]).

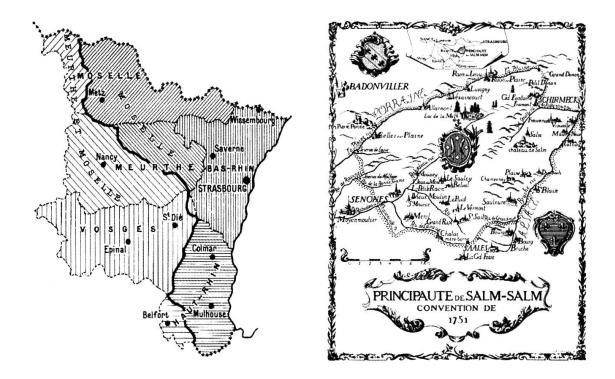
s'attendre à des formes particulières dans les constructions figées de troisième personne, comme le présentatif c'est X ou la construction adverbiale n'est-ce pas | n'est-ce mie? | n0, et on peut imaginer que de là elles se propagent aux autres emplois de P3, voire de P2 et/ou P1.

Ceci mis à part, on observe en Lorraine une zone compacte où apparaissent des formes vocaliques pour P1, de timbre [a] ou [5], qui dans leur grande majorité correspondent bien à P2 et P3, c'est-à-dire avec un paradigme de type *j'es, tu es, il est. Au cœur de la Lorraine, elle est concentrée sur le Lunévillois (cantons de Lunéville-Nord et Blâmont) et les Vosges du nord. Elle est en gros délimitée au sud et au sud-ouest par la Meurthe, à l'est par la frontière linguistique des langues germaniques, et au nord par la Seille. À l'ouest, quelques attestations sporadiques apparaissent de part et d'autre de la Moselle jusqu'à Metz, mais elles ne semblent pas s'étendre jusqu'au département de la Meuse. Cette aire est de dimensions relativement modestes, puisque les distances à vol d'oiseau entre les points les plus extrêmes dépassent à peine 100 km d'est en ouest (de Barembach ou Bourg-Bruche à Mamey) et une cinquantaine de kilomètres du nord au sud (p.ex. de Landremont à Saxon-Sion). La carte n° 2 de l'annexe 3 (voir *infra*) est une représentation schématique des cartes de l'ALLR consacrées au verbe être et qui en montre les homonymies personnelles. La zone d'homonymie totale au singulier (type aaa) est à cheval sur quatre départements : la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, les Vosges, et le Bas-Rhin, et regroupe les localités suivantes: Goviller (point 62), Saxon-Sion (72), Azelot (74), Velaine-sous-Amance (75), Drouville (76), Reherrey (93), Harbouey (94), Neufmoulins (95), St-Quirin (96), Saint-Sauveur (97), Angomont (98), Vacqueville (99), Raon-sur-Plaine (110), Barembach (111), Plaine (112), Ranrupt (113), et Bourg-Bruche (114).

2.2. Frontières naturelles et politiques

Notre zone traverse donc deux régions administratives actuelles, la Lorraine et en petite partie l'Alsace, pour ce versant des Vosges alsaciennes où sont parlés des dialectes romans. Elle passe donc une frontière administrative, mais aussi une frontière naturelle, celle des montagnes vosgiennes. Antérieurement, de 1871 (Traité de Francfort) jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale, notre zone relevait de deux pays et de deux gouvernements différents: la France et l'Empire allemand.

Par exemple à Hattigny, où la forme normale de P3 est [5], mais [a] ou [ε] dans [nam]/[nεm] «n'est-mie», et [a:] dans [k a: ske] «qu'est-ce que» (Callais 1908, 383).



Si l'on considère les époques antérieures, la carte politique de la Lorraine et des Vosges alsaciennes a toujours été complexe, avec des frontières particulièrement fluctuantes. Les « Trois-Évêchés » de Metz, Toul et Verdun sont depuis longtemps sous influence et protection française, mais l'essentiel duterritoire lorrain appartient aux ducs de Lorraine, au moins nominalement, jusqu'au 18e siècle. C'est la guerre de Trente ans qui va donner l'impulsion à une absorption graduelle du territoire lorrain par le royaume de France. Les traités de Westphalie, qui y mettent fin en 1648, placent l'Alsace sous autorité française, au détriment de l'Autriche, mais ne règlent pas la question du duché, qui, bien qu'affaibli et ayant joué la carte du grand perdant (l'Autriche), bénéficie de soutiens extérieurs et a encore les moyens de se défendre. Au fil du 18e siècle, cependant, il verra de plus en plus son domaine et son autorité se réduire au bénéfice du royaume, auquel il sera finalement intégré par un jeu de succession en 1766. En dehors des évêchés, d'autres parties du territoire lorrain et alsacien étaient déjà sous administration française. Par exemple, le Ban-dela-Roche dans la haute vallée de la Bruche (Bas-Rhin actuel), qui est indiqué par le plus petit cercle sur notre carte n° 3 (voir infra annexe 3) et constitué de huit villages (Rothau, Neuviller-la-Roche, Wildersbach, Belmont, Bellefosse, Waldersbach, Fouday, et Solbach)¹⁷. Un peu plus au sud, on trouve le Val de Villé (qui comprend les communes de Villé, Steige, Urbeis, Fouchy,

Les noms de localités où sont attestées des homonymies sont soulignés.

354 MARC DUVAL

Breitenau, Saales, <u>Bourg-Bruche</u>). En revanche, c'est l'Évéché de Strasbourg qui administre le baillage de Schirmeck (Schirmeck, <u>Barembach</u>, Natzwiller).

L'ovale représente encore une autre entité politique, à savoir la Principauté de Salm, indépendante jusqu'à la Révolution française (cf. carte n° 3 et précédente). De capitale Senones, elle gouverne en 1753 un territoire formé de hameaux dispersés tels que <u>Senones</u>, Allarmont, La Broque, Grandfontaine, <u>Plaine</u>, Champenay, Saulxures, La Petite-Raon, <u>Raon-sur-Plaine</u>, <u>Celles</u>, <u>Luvigny</u>, <u>Moussey</u>, <u>Belval</u>, Grandrupt, <u>Vexaincourt</u>, etc.

On pourrait ajouter à l'hétérogénéité politique une hétérogénéité religieuse, puisque, principalement du côté alsacien, les deux communautés catholique et protestante se rencontrent dans cette zone.

2.3. Zones dialectales

Plus intéressant pour une perspective strictement dialectologique est le fait que la zone d'homonymie traverse également les groupements dialectaux. La première classification proposée pour la Lorraine remonte à l'enquête d'Adam (1881, XLVI-XLVII). Même si elle ne repose pas sur des critères explicites, on pourra remarquer que les groupes dits « nord-est » et « nord » se partagent la zone d'homonymie¹⁸. Les enquêtes qui suivent proposent des délimitations dialectales fondées sur des isoglosses précises, mais aucun des regroupements proposés ne correspond, même grossièrement, à notre zone. Celle-ci traverse largement en Moselle les groupes dialectaux distingués par Zéligzon (1922) sous les initiales S, pour « Saunois », et V, pour « Vosgien », et le faisceau d'isoglosses qui les sépare selon Callais (1908). On trouve ainsi des systèmes similaires pour les deux villages représentatifs de l'enquête de Callais: a/a/a pour Ommeray (Saunois) et o/o/o pour Hattigny (Vosgien) (Callais 1908, 383). Enfin, elle se diffuse à travers les ensembles B, C, D suggérés par Horning (1887), et inversement, aucun de ces ensembles n'est de manière homogène caractérisé par la présence ou l'absence d'une P1 analogique. On le constatera en considérant la liste des points d'enquêtes, parmi lesquels les lieux d'homonymie sont, encore une fois, soulignés:

Ensembles dialectaux B, C, D d'après Horning (1887) comprenant :

Le groupe du nord-est s'étendrait du Ban-de-la-Roche jusqu'à Pettonville, et celui du nord est défini comme «l'ensemble des patois parlés dans les communes situées sur la rive droite de la Meurthe et de la Moselle, depuis Vitrimont jusqu'à Mousson ». Dans le premier cas, l'homonymie ne touche pas les quatrième et cinquième sous-dialectes (respectivement de Moyenmoutier, Saales, Provenchères, Lusse; Mandray, Ban-sur-Meurthe), et dans le second, on note des exceptions autour des deux centres supposés, à savoir «la rive gauche de la Seille » (Port-sur-Seille, Thézey-Saint-Martin) et «la partie moyenne du canton de Lunéville ».

- B: Hampont, Pattigny, Gerbécourt, Jüvelize (Geistkirchen), <u>Moussey</u>, Gelucourt (Gisselfingen), Guermange.
- C: Schirmeck-Labroque, <u>Framont</u>, Albertschweiler, <u>St-Quirin</u>, Gondrexange, <u>Avricourt</u> (deutsch), <u>Verdenal</u>, Réchicourt (Rexingen), <u>Raon s/Plaine</u>.
- D: Rothau, <u>Wilderbach</u>, <u>Neuweiler</u>, Bliensbach (<u>Blancherupt</u>), <u>Belmont</u>, Solbach, <u>St. Blaise-la-Roche</u>, <u>Fouday</u>, Bellefosse, <u>Plaine</u>, Waldersbach, Saales, <u>Ranrupt</u>, Provenchères, Ste Marguerite, Neufviller s/ Fave, Lubine, Vanifosse, Urbeis (b. Weiler), Saulcy, Klein Rumbach, Wiesenbach, Deutsch-Rumbach.

Hors classement: Senones, Belval, St. Amé.

3. Les données

3.1. Attestations des monographies et textes dialectaux

Parmi la soixantaine d'attestations de formes vocaliques relevées pour P1, qui seront reprises dans le tableau synthétique de l'annexe 1, celles qui proviennent de textes dialectaux sont rares. Cela s'explique par deux raisons principales. Premièrement, la région où s'est produite l'extension analogique n'est pas traditionnellement productrice de textes. La grande majorité de la littérature patoise de Lorraine, toutes époques confondues, provient du pays messin 19, qui n'offre que peu d'exemples de formes vocaliques. Deuxièmement, même si l'on trouve néanmoins des textes patois au cœur de notre zone, les attestations de « je suis » sont rares. Les fiauves et noëls mettent souvent en scène des histoires dont les protagonistes sont désignés à la troisième personne, qui plus est généralement au passé. On trouve parfois des récits

[«] Si l'ancienne littérature patoise du pays Messin est fort riche avec Chan Heurlin, Flippe Milono, la Grosse Enwaraye, etc., il n'en est pas de même de celle de la Lorraine formant les trois départements restés français. On trouve, en effet, pour cette contrée, peu de pièces antérieures au commencement du XIXe siècle; nous voulons parler, bien entendu, de pièces imprimées auxquelles on peut assigner une date certaine, car il existe de nombreuses chansons transmises par la tradition et dont l'origine est fort lointaine, mais indéterminée. Parmi ces pièces imprimées, on peut citer les vieux Noëls conservés dans des recueils populaires dès le XVIII^e siècle, les fiauves et chansons transcrites par Oberlin dans son Essai sur le patois lorrain des environs du Ban de la Roche (1775), l'épître adressée, en 1614, par Jean Huin, étudiant à Pont-à-Mousson, au duc Henri II de Lorraine, heureusement retrouvée par M. J. Favier; la lettre du curé Potier, de Gérardmer, au Ministre de l'Intérieur (1809); une chanson de 1814 sur le retour des Bourbons, publiée par M. Benoît; des chansons du Barrois prises sur de vieux cahiers par M. Fourier de Bacourt; divers très anciens documents donnés par M. Bonnardot. Telle est la bibliographie presque complète des anciennes œuvres patoises. » (Sadoul 1904, 274)

autobiographiques, mais là encore, ils sont au passé. Nous avons donc dû chercher des attestations de « je suis » dans de rares occurrences de discours direct, avec cette restriction supplémentaire que le contexte du passé composé présente normalement *avoir* là où apparaît *être* en français standard. En sus de recueils de textes parus dans des monographies générales (p.ex. Jouve 1864; Adam 1881; Zéliqzon / Thiriot 1912; Herzog 1914; etc.), nous avons dépouillé la totalité des numéros du *Pays Lorrain* parus de 1904 à 1925, ainsi que ceux des années 1927, 1928, 1930 et 1931. Il était important de noter également les formes héritées en *s*-, écrasante majorité, afin de confirmer les résultats des enquêtes et d'observer des variations possibles.

Nous procéderons par divisions administratives actuelles, en indiquant, pour chaque département, les arrondissements et, entre parenthèses, les cantons dont relèvent les localités. Les indications géographiques accompagnant les textes dialectaux sont parfois peu précises (p.ex. « patois des environs de... »), ce qui justifiera des points d'interrogation sporadiques.

3.1.1. Département de la Meuse

Il n'y a que des formes à s- initial en Meuse :

- Arrondissement de Bar-le-Duc
- (9) Ligny-en-Barrois: j'pâlera et j'<soié> el maïte « je parlerai et je suis le maître » (L'méd'cié maugré li, comédie jouée à Ligny-en-Barrois, notée par Labourasse, in Fourier de Bacourt, PL 1906, 312); mâ avo tout m' mô, j'<seuille> einco content! « Mais avec tout mon mal, je suis encore content! » (Le coupion du grand Louis, Patois des environs de Ligny-en-Barrois, Laurent, PL 1927, 550)
- Arrondissement de Commercy
- (10) Commercy: Mâs, que j' < seuÿe> hodaÿe! (Lé Phémie r'vint de lé noce, Nançois le grand, Laurent, PL 1931, 269)
- Arrondissement de Verdun
- (11) Montmédy: <s>> (Patois de Thonne-le-Thil, in *Archives de la Parole*, texte enregistré et transcrit par Brunot et Bruneau, 18 juillet 1912)
- (12) Spincourt: $\langle s j \rangle$ (Patois de Mangiennes, in: Jeanroy 1888, 102, 103)
- (13) Verdun: Mais j'a <sû> tout net sûr! « Mais j'en suis tout à fait sûr! » (El' chin qui paurlot, Patois de Montmédy, Errard, PL 1928, 516)

À quoi on pourra ajouter deux attestations du «Bassigny lorrain», qui relève administrativement de la Haute-Marne:

(14) Pou ête bé, on pû dire que je <sû>> bé. « Pour être beau, on peut dire que je suis beau» (Lo rochot dou grand-père, Marot, PL 1923, 363)
Je ne <sû>-me râvi. « Je ne m'étonne point » (La déesse oubliée, Sommerécourt [de Langres à Toul], Marot, PL 1922, 546)

3.1.2. Département des Vosges

Dans le centre (Épinal) et l'ouest (Neufchâteau) du département des Vosges, ce sont également les formes en s- initial qui s'imposent:

- Arrondissement d'Épinal

- (15) Bruyères: $\langle s\phi \rangle / 2/2$ (Cheniménil, Bertrand 1985, 69)
- (16) Charmes: Je <se> lo baheye de Raupeu « Je suis le berger de Rapey » (Le berger de Rapey, Patois du canton de Charmes, Claudel, PL 1907, 546)
- (17) Dompaire: ôh que j'<se> âche de t'roncontret toci. «Oh, que je suis content de te rencontrer ici» (Un voyage à l'exposition à Paris en 1900, Patois de Damas-devant-Dompaire, Abbé Virtel, PL 1911, 113)
- (18) Plombières-les-Bains: *Di temps qu'y <sô> en vie «* Pendant que je suis en vie » (*La fille à marier*, Patois du Val d'Ajol, Pariset, PL 1911, 183)
- (19) Remiremont: Je <seu> bé fauchi «Je suis bien fâché» (Jean Cablé, Patois du Tholy, in: Adam 1881, 421)
- (20) Xertigny: Oh! que j'<seuïe> chaigrinaïe. Oh! Ce n'ost qu'in ingrat. (Pastorale, Patois de Charmois-l'Orgueilleux, in: Adam 1881, 434); <seuye>/os/ost (Uriménil près Épinal, Haillant, 1884, 380); Bonjou èvo tortu, j'è <seû> biè ahh dè vo r'treuvè... (Jounaye dè nôge, G. Duchêne, 2006²)

Arrondissement de Neufchâteau

(21) Neufchâteau: *E ç't 'houre, j'<sue> marchand d'froumèges bians*. «A cette heure, je suis marchand de fromages blancs» (*Los bians froumèges*, Patois de Mont-les-Neufchâteau, Baptiste, PL 1905, 151)

De même pour les localités situées à l'est, dans les parties méridionales et occidentales de l'arrondissement de Saint-Dié. C'est seulement dans le nordest que nous avons relevé une unique attestation en <0> attribuée au patois de Raon-l'Étape.

Extrait d'un texte communiqué par M. G. Duchêne, du *Club des patoisants de Xertigny*, lors de la troisième *Journée des patoisants du massif des Vosges* (Plaine, 22 septembre 2006).

358 MARC DUVAL

- Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges

- (22) Corcieux: *je* <*seuys*>/*t'os*/*el ost*/*elle ost*/*je sons*/*vos otes*/*es sont*/*elles sont* (Granges); *j'*<*sèys*> (Corcieux); *je* <*seus*>/*t'ås*/'*l åst*/*je sås*/*sons*/*vos såz*/*is såt*/ *sont* (Vologne)²¹
- (23) Fraize: j'<sus>/t'es/l'est/j'sons/v'ateus/is sont (Clesse, 1877, 399); Echtôt bin, mais je n'è <seus> mi sûre. [...] Que je <seus> do bête! « Peut-être bien, mais je n'en suis pas sûre. [...] Que je suis donc bête! » (Patois de Fraize, Mathis, PL 1927, 129); dje <seus> hôdè « Je suis fatigué » (Fraize, « Patoisantlorrain » ²²)
- (24) Gérardmer: Je ne <seï> mi degne jema d'êté namet voté fes, / et je ne <sei> mi digne mettenan d'êté hechie vot fé. (Parabole de l'Enfant prodigue « en patois de Gérardmer (Vosges), envoyée par M. N. L. A. RICHARD (des Vosges), correspondant », in Coquebert de Monbret, 1831); Je m'<seu> l'vé di gran mètî « Je me suis levé de grand matin » (Gérardmer, Le marié manqué, in: Jouve 1876)
- (25) Saint-Dié ouest: Mais nian, j'me < seue> érrètêt évot lot Gugusse, et py on est hhablèt enne caille dans ïn vourre de gotte; éprès, d'jai stu wére lot Charles et lét barréque de distillatiot. « Mais non je me suis arrêté avec le Gugusse et puis on a bavardé un peu devant un verre de goutte, après j'ai été voir le Charles à la baraque de distillation! » (Enne scene de min'ned'je, in: Vivre à Bertrimoutier [Bulletin municipal] 4, décembre 2003, 23-27)
- (26) Senones(?)²³: *Mi, que rèpondeu Joson, je-<seu> au let et je soffe lo heurchot* « Moi, répondit Joson, je suis au lit et je souffle la lampe » (*Le soffeu dè lune*, Patois du Val de Senones, Pelingre, PL 1909, 208)
- (27) Raon-l'Étape: j'<0> bien coutont qu'on m'è répouteut mo potot, mais c'nost tot de même bien « je suis bien content qu'on m'ait rapporté mon pot, mais ce n'est tout de même pas bien » (Lo potot de mieu, Patois de Raon-l'Étape, Sadoul, PL 1927, 388)

3.1.3. Région Alsace (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)

En Alsace, les formes vocaliques ne sont présentes que dans le Bas-Rhin. Dans le Ban-de-la-Roche d'abord (canton de Schirmeck), dès la description du pasteur Oberlin de 1775, où la forme [a] est confirmée ultérieurement par les études de Horning (1910) à Belmont. La forme en $\langle so \rangle$ dans l'exemple (29), bien que renvoyant vraisemblablement à un référent singulier (un fils qui écrit à ses parents), est probablement une forme du pluriel (cf. suite du texte) qui a « perdu » sa nasalité, ce qui est courant dans les dialectes lorrains.

Extraits respectivement de: http://projetbabel.org/vosgien/lexiquecorcieux/corcieuxe.htm, http://projetbabel.org/vosgien/lexiquevologne/volognee.htm.

^{22 &}lt;a href="http://patoisantlorrain.skyrock.com/">http://patoisantlorrain.skyrock.com/>.

Horning (1887) repérait [5] à Senones même.

On trouve également des formes vocaliques à Ranrupt (Aub-Büscher 1962), et aux «environs de Saales», grâce à divers textes dus à un correspondant du *Pays Lorrain* aux initiales F.G., « de Champenais » (ex. 32), mais le même auteur glisse aussi une unique occurrence de *<su>*, et des formes en *<seus>* dans deux textes localisés à Saales (33):

Arrondissement de Molsheim

- (28) Schirmeck: *Dje n'ai pouò d'âpétit, dj'<a> hôdé.* (Oberlin, 1775, 132); *dj'<as>/ t'as/il a/dje sons/vos sas/il sont* (Oberlin 1775, 111)
- (29) Schirmeck: Mis dchers Pére & Mére! Dje <fô> errivè è Chtrofebourgue è bouonne fanté, finò que dj'ons brâmon èvu lè piooue & que dj'ons ètu bin hôdés. [...] Lo démouondche dje fons allé au môttée, & dj'ons ôï lis oryelles, « Nous sommes arrivés à Strasbourg en bonne santé, si non que nous avons eu beaucoup de pluie » (ibid., 147)
- (30) Schirmeck: $\langle a \rangle / a/a$ (Belmont, Horning 1910,165)
- (31) Saales: $\langle a \rangle / a/a$ (Ranrupt, Aub-Büscher 1962, 89)
- (32) Saales: J'<ô> mouaut, Catherine, mè d'heut lo curé, (Lo pouoteus de l'Esprit, Patois des environs de Sâales, F.G. de Champenais, PL 1923, 79) / j'<ot> essai vei pou faire enne mouaute. J'ai pessai pou enne sorcierre, (ibid., 80) / J'<os> in vie, mi, vos sèvi bin, j'ai nonante-qoite ans pessais, (Lis gelines résucitaies, Champenais, F.G., PL 1921, 190) / Mètenant què j'<o> vie « Maintenant que je suis vieux » (Lo Tintin et lè Doline, Champenais, F.G., PL 1925, 171-2) / j'n<o> mi content di tot « je ne suis pas content (du tout) » (ibid.) / J'<o> hodai dè vive pouormé lo monne, « Je suis las de vivre parmi le monde » (Lo paule dé lourre chu lis Groscolon, Champenais, F.G., PL 1912, 707)
 - ~ P2 sans kaosse t'o ïn homme mouaut. « sans quoi, tu es un homme mort » (ibid.) ~ P3 (o, ot, ost)
- (33) Saales: Jè m'<su> confessaye, j'ai dit torto o curé « Je me suis confessée, j'ai tout dit au prêtre » (Lo pouoteus de l'Esprit, Patois des environs de Sâales, F.G. de Champenais, PL 1923, 80); J'<seus> lo dârèy è fâre mis rôyes, (Saales, Où est-ce qu'èt' vés ahôdin...); T'auyes, Baptisse, je < seus> comme teu, j'â lo minche de mè hèche dé pré qu'ost câssè, (ibid.)

Plus au sud, les formes en s- réapparaissent dans le Haut-Rhin:

- Arrondissement de Ribeauvillé.
- (35) Sainte-Marie-aux-Mines: $\langle s\phi \rangle/a/a$ (Patris 2005, 337)
- (36) Lapoutroie: dje <sæye> yn pow ærbotè dè tcheuyte que j'fèyæ il ie quynze djo. (Yn bée da lè montain, Labaroche, Simon 1900, 416)

3.1.4. Département de la Moselle

De même pour l'essentiel de la Moselle sauf dans sa partie sud-est. On rappellera qu'il y a de nombreux textes dialectaux disponibles pour le pays messin. Dans les plus anciens, on trouve des formes de type $\langle su \rangle$ pour « (je) suis » : La grosse enwaraye, publiée en 1615, où l'on a l'an su pour « J'en suis » (Bonnardot 1891, 358-9), La famille ridicule (1709), ou Chan Heurlin (1741). Des textes dialectaux publiés plus récemment et qui se contentent de spécifier « Patois du Pays messin » montrent également une P1 en $\langle su \rangle^{24}$:

- Attestations anciennes et récentes de Metz et du pays messin
- (37) I'an <su> «J'en suis » (La grosse enwaraye, 1615, in: Bonnardot 1891, 358-9) Sa vra, ma j' <su> beune fine; Couveuje, sime tratieu mau, je sçai beune sou queuche freu. (La famille ridicule, 5° acte, scène III, 1709 [1848], in: Herzog 1914, 24)
 - J'en meurrâ, j'en <su> chur « J'en mourrai, j'en suis sûr » (Chan Heurlin, 1741, p. 8)
 - <sus> (Puymaigre, 1865)
- (38) Oh! Francis que j'<sus> ti malède (Lo chépé don député, Patois du pays messin, Jean-Julien, PL 1906, 533) ~ t'a seul afant « tu es mon fils unique » (Le Chan de la mère Duboué, Jean-Julien, PL 1907, 487)
 - et j'en <sus> beun éreintè « et j'en suis bien fatigué » (Dans l'aut'monde, Patois du pays messin, Seltz, PL 1909, 761)

Parmi les textes plus exactement localisés, autour de Metz, ce sont aussi les formes $\langle su \rangle$ qui dominent. Néanmoins, nous avons récemment trouvé deux attestations de formes vocaliques respectivement aux nord-ouest et nord-est de Metz. La première en $\langle o \rangle$ à Saulny ($\langle su \rangle$ est donnée comme variante), est relevée par Jaclot (1854a) à la suite de son *Vocabulaire patois*²⁵ (ex. 41); la seconde est en $\langle a \rangle$, d'après une grammaire du patois et en patois d'un parler de Metz qui semble refléter la « prononciation » des villages de Vrémy et Cheuby, selon les dires de l'auteur²⁶ (Dosda 1874, ex. 42). Cette dernière

C'est cette situation qui explique que nous n'ayons pas initialement inclus Metz dans notre carte récapitulative.

²⁵ Il utilise *<su>* dans les textes des *Passe-temps lorrains* (1854b). Nous n'avons pu consulter sa *Grammaire lorraine*, annoncée dans son *Vocabulaire*, mais dont nous ignorons si elle a paru.

[«] Nous avons écrit ce petit ouvrage en observant la prononciation la plus usuelle du patois messin. Nous trouvons étrange que les gens de Vrémy, Cheuby, Failly et autres localités, revendiquent l'honneur d'avoir conservé la vraie prononciation du patois messin, sans tenir aucun compte de la manière dont cette langue est parlée sur nos

attestation est présentée dans un paradigme complet de conjugaison du verbe *être* qui suggère une homonymie totale au singulier (aaa), mais le texte luimême, écrit en patois, utilise toujours $\langle su \rangle$.

- Arrondissement de Metz-Campagne

- (39) Ars-sur-Moselle: *j'en* <*su*> *bènne è yahhe* « j'en suis bien à l'aise [sic] » (*Lé cho-pênne de mirobelle*, Patois de Lessy, Demange-Gruet, PL 1910, 626)
- (40) Verny: J'<sus> l'gard'champét' de... Nommé pé Mossieu l'Préfet (Le gard'champêt', recueilli par « le cousin Pierrat let Cornaye, de Verny », PL 1910, 309)
- (41) Marange-Silvange: J'<o> ou jè <su>/t'o/l'o/j'otan/v'oteus/l'otons ou is sons (Saulny, in: Jaclot 1854a, 58); Et jé ne <su> pu digne d'éte houyé vote fé; (Saulny, in: Jaclot 1854b, 59)
- (42) Vigy: J'<a>/T'a/L'at/J'atan/V'ateu/Y sont et Jen'<a>me/Ten'ame/Y n'ame/[...] (Vrémy/Cheuby?, Dosda, 1874, 493)
- (43) Pange = jë sü/t' a/l' a/j' atã/v'atö, v'atëy'/i sõ (Patois de Rémilly, Roland 1876, 224)

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Moselle, nous nous attendons à trouver des P1 en *su*, comme ces quelques attestations à Faulquemont et Bousse, ou dans les cantons de l'arrondissement de Château-Salins, qui constituent le Saunois (cf. aussi Brod 1911-1912):

Arrondissement de Boulay

(43) Faulquemont: $\langle su \rangle / a/a$ (Falkenberg, This 1887, 66)

marchés de Metz. [...]. Il me semble que les habitants du Sablon, de Plantières, de Magny et ceux de Montigny, du Ban-Saint-Martin et de Longeville ont autant de droit de revendiquer la vraie prononciation patoise que ceux de Vrémy et Cheuby. C'est cette dernière prononciation que nous adopterons: ainsi, au lieu de dire rajon, nous dirons rahon; pliajy ou pliaji, pliahi; guéchon, guèhon; èbèchiet, èbèhiet, etc, etc. » (Dosda 1874, 474). L'argumentation de l'auteur prête à confusion : mentionnant d'abord le droit pour les villages de Longeville et alentours (dans la banlieue ouest et sud-ouest de Metz) à revendiquer aussi la «vraie prononciation» messine, l'anaphorique cette semble renvoyer à la « vraie prononciation » des villages de Vrémy et Cheuby. Failly, le point de l'ALLR le plus proche de ces localités, fait effectivement apparaître la forme [gexõ] pour «garçon», par opposition à [gefõ] à Woippy (point 38, au nord-ouest de Metz, dont relèvent administrativement Longeville et Ban-St-Martin) (c. 873). On trouve également une répartition est-ouest des sons notés <h> et $\langle ch/j \rangle$ chez Rolland (1876, 193), qui donne $\langle geh\tilde{o} \rangle$ pour Rémilly (au sud-est à 19 km de Metz) contre <gèchō> à Woippy, ou encore ähië vs. ājié « aisé », mōhō vs. mōjō « maison ».

362 MARC DUVAL

(44) Thionville-Est: J'ai à to paler [...] Mé bèle émie tu n'es m' volaige [...] Que j'a des écus/Que j' <sus> ben reçu Eva tot lo monde; [...] Te n'a m' corouse, [...] J' <sus> fin contente (La Petite Mayatte, Bousse, in: Puymaigre 1865, 434sq.)

Arrondissement de Château-Salins

- (45) Delme(?): te sérés qu' je n'<sus> point pus foutue béte que te (Au couaîrail, Patois de la Nied (Oron ?), J., NTL 1921, 22)
- (46) Vic-sur-Seille: Me, que j'<su> sè parante [...] J'an <su> si maucontente (Patois des environs de Vic, in: Jouve 1887, 380)
- (47) Château-Salins: *je <sus> mou malaide* « je suis bien malade » (*Conte macabre*, Patois des environs de Château-Salins, Xardel, PL 1910, 241)
- (48) <sü>/a/a/sõ-atã/atō-atōw-atoei/sõ. (Château-Salins/Vic, Brod 1911-12, 287)

En revanche, dans le sud-est roman de la Moselle (arrondissement de Sarrebourg), qui ouvre sur les Vosges septentrionales, on retrouve des formes vocaliques. Le *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* de Zéliqzon (1922) présente, toutes entrées confondues, six occurrences de *être* P1 qui relèvent du groupe dialectal « Vosgien ». Indiquées normalement par un V, elles sont toutes vocaliques. Seules deux peuvent être attribuées à des communes spécifiques: $\langle as \rangle$ à Avricourt et $\langle os \rangle$ à Hesse sous la forme $\langle j(e)nos \rangle$ pour « je suis », surnom des habitants de ce village. $\langle o \rangle$ est aussi attesté pour Saint-Quirin par le « Patoisantlorrain », qui compare la phrase « je suis fatigué » avec deux autres patois, ceux de Fillières (arr. de Briey, canton de Villerupt) et de Fraize (arr. de Saint-Dié, canton de Fraize).

Arrondissement de Sarrebourg

- (49) (Non localisés) J'<os> si <u>yāhhe</u>! « je suis si content! V.; J'<os> si moléde qué jé n' sèrās pis <u>ganguieu</u>, « je suis si malade que je ne peux plus remuer » V.; Couhhe té, j' n'<os> m' co si véye <u>hote</u>, j'é co mo prémé ki [...], « je ne suis pas encore si vieille que ma vieille h[otte], j'ai encore mon premier c... » (injure et riposte) V.; Oh! j' n'<os> m'pris, j'otōr èrivè ā <u>mā</u> quand' t' m'és ètropè. « Oh! je ne suis pas pris, j'étais arrivé quand tu m'as attrapé » V. (Zéliqzon 1922)
 - vs. J' <sus> beun <u>ansu</u> de l' fare, « je suis bien loin de le faire » [ãsü M, I, P, N]
- (50) Réchicourt-le-Château: *J' n'<as> m' si <u>èdrāte</u> qu' mè vwèsīne* [...], « je ne suis pas si adroite que ma voisine » (Avricourt, *ibid*.)
- (51) Sarrebourg: <u>Jenos</u> [V] « Sobriquet donné aux habitants de Hesse, arr. de Sarrebourg, qui au lieu de j'<os>, je suis, disent j'n'<os>. » (*ibid*.)

(52) Lorquin: (J'sus hoday) / j'<os> hôdè / (dje seus hôdè) « Je suis fatigué » (Patois de Fillières / Saint-Quirin / Fraize, « Patoisantlorrain »)

3.1.5. Département de la Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, si l'on commence par le nord (arrondissement de Briey), nous avons une attestation de forme vocalique dans une localité proche de la Moselle au sud-ouest de Metz (Onville, aujourd'hui canton de Chambley-Bussières). Il s'agit d'une forme en $\langle o(t) \rangle$ dans la traduction en patois d'Onville de la parabole de l'enfant prodigue (in: Coquebert de Monbret 1831, 471). On relève $\langle su \rangle$ autre part:

Arrondissement de Toul

- (53) Chambley-Bussières: Papa, j'a maux fa conte le ciel et conte vous: Et je n<ot> pu daigne qu'on me houieusse vote offan, tratieume coumme ainque dé valot qué sont et vos gaiges. (Parabole de l'Enfant Prodigue « en Patois d'Onville ; Gorze ; département de la Moselle, envoyée par M. Bouchy, d'Onville », in: Coquebert de Monbret 1831, 471)
- (54) Audun-le-Roman: *On dit qu' j'<su> ein' sotte (La Fête de la Commère*, Malavillers, in: Puymaigre 1865, 451)
- (55) Villerupt: *j'*<*sus*>/*t'es*/*l'est* (Fillières, Clesse 1877, 399)

Le Fanfan et la Gogotte, un long texte de Domèvre-en-Haye²⁷ (nord de Nancy, arrondissement de Toul), permet de connaître tout le paradigme singulier de *être*, qui est aligné sur des formes en <*o*>:

Arrondissement de Toul

(56) Domèvre-en-Haye:

P1: J'<os> si content d' v'èvou rocontrè. / -J' n'<os>-me bin toujou donc? qu'eule li d'mandé bin piâhante. (Le Fanfan et la Gogotte, Domèvre-en-Haye, A.J.C., 1921)

P2: T<os'> essez grand pou sèvou qu' lè beauté n' fât-me le boun'eur. / T'<os> i bon perti à penre... Peu t' n'<os>-me béte; (ibid.)

P3: L' pére Guiaute <ost>-i content? / L' Fanfan <ost> joyaou: (ibid.)

[«]Le Fanfan et la Gogote, publié par N.T.L. (1^{re} et 2^e années), sous le pseudonyme A.J.C., qui désigne le regretté abbé Chaudeur, est un excellent document sur le patois de *Domèvre-en-Haye*.» (Bruneau 1925, 388)

Dans l'arrondissement de Nancy, les textes dialectaux et les monographies sont rares, comme dans toute la Meurthe-et-Moselle. On notera une occurrence de $\langle sus \rangle$ dans un texte en patois de Landremont chez Adam (1881, 436), alors que la partie de description grammaticale fait uniquement apparaître la forme $\langle \hat{a} \rangle$ (Adam 1881, 138, paradigme complet)²⁸. Quant au canton de Vézelize, c'est une forme en $\langle seu \rangle$ qui représente les parlers de localités de Praye-sous-Vaudémont, Saxon-Sion et Vézelize.

- Arrondissement de Nancy

- (57) Pont-à-Mousson: Ç'ast vrà, dehait le munèïe, je <sus> in àne, j'en convins, mas è c't'houre qu'on dehesse c'qu'on vourrèt, je n'en ferà qu'è mè téte. (Le munèïe, se gahhon et zout àne, Patois de Landremont, in: Adam 1881, 436)
- (58) Nomeny: *je <sus> essez riche po lè payeut* « je suis assez riche pour le payer » (*Là motade des gens de Sevry* = Sivry, Patois de la Seille, Chan Heurlin, PL 1904, 60); *je <su> piqué!* (*Les wépes don pére Dadiche*, Patois de Létricourt, Noirel, PL 1924, 39)
 - P2: t'<a> ca so! te na-me hontoux! « tu es encore saoûl! tu n'es pas honteux? » (ibid.)
- (59) Vézelize: Et je n'<seu> pu digne q'vmépelains vot fei; et jeu n,eume(?) pu digne q'vmépellins vot fei (Parabole de l'Enfant prodigue « en patois du ci-devant comté de Vaudemont (Meurthe), par M. Bottin, Secrétaire de la Société », in: Coquebert de Monbret 1831)
- (60) Vézelize: je seus/t'as/'l ast/je sas, sommes/ve sôz/il sont (Tronquart 1987, 147)

Pour le Lunévillois (arrondissement de Lunéville), les textes anciens ou modernes sont également rares, et ne montrent pas d'attestations de la première personne²⁹. Les seules exceptions *a priori* localisées se trouvent dans des traductions en patois de Lunéville du fascicule d'Oberlin. Trois occurrences font apparaître *<so>* (le texte « original » en patois du Ban-de-la-Roche est donné entre crochets):

Ce qui peut s'expliquer par les recommandations fournies aux collaborateurs: «L'Académie recommande aux personnes qui rédigeront ce court vocabulaire, d'en écarter soigneusement tous les mots à allure plus ou moins patoise, qui ne seraient que des mots français travestis. Là où la forme patoise a été supplantée par la forme française, il faut constater la perte subie par l'idiome populaire, au lieu de chercher à la réparer, ainsi que l'ont fait trop de *patoisants* qui, mus par un zèle irréfléchi, ont sacrifié la qualité à la quantité » (Adam 1881, VII).

Aucune occurrence de «je suis» dans: *Chanson contre-révolutionnaire* (Sadoul 1904) attribuée par l'auteur au patois des environs de Lunéville (vallée du Sânon?); *L'û de polain* (Patois d'Enville-aux-Jars, Cardinal Mathieu, PL 1906, 331); *Lé pare de drais* (Patois des environs de Lunéville, Tiha & Harment, PL 1925, 518).

(61) Ça po celai, qu' j' m'<fo> erfov'ni de c' qu'i m'évo d'maindé. [ç'a pou celà, que dje me fovenèïe de ci qu'il m'aout d'mandè. (ibid., 134)] « c'est pour cela, que je me suis souvenu de ce qu'il m'avoit demandé. » (Arlotto, Traduction en patois de Lunéville, Oberlin 1775, 134-135)

Meffiù, j' <fò> d'évi, que j'no rejouissions ajedeuye è depens d'Arlotto [Men-fieù, dj'<a> d'aivis, que dje nos rèdjoyeunsses adjedèu is dépons de Arlotto]; j'<fò> d'évi d'fâre [...]. (ibid.)

Ces formes *<so>* sont un peu surprenantes. Oberlin n'est pas très explicite sur la source des traductions qu'il propose, puisqu'il les attribue à « un ami ». D'après l'abbé Choux (1989), cet ami était le sculpteur Paul-Louis Cyfflé (1724-1806). Mais Oberlin était également lié à l'abbé Grégoire, et son *Essai*, rédigé avant l'enquête lancée par Grégoire, a servi de réponse pour le lorrain. Or, on a un texte attribué au « Comte Grégoire » dans une enquête publiée l'année de la mort de celui-ci, l'enquête de Coquebert de Montbret (1831)³⁰. Il s'agit d'une traduction de la parabole de l'Enfant prodigue, dite simplement « en patois lorrain ». Le texte est très certainement représentatif des environs de Lunéville, canton de Blâmont, peut-être de Vého, lieu de naissance de Grégoire³¹. Il donne *seu* :

(62) Blâmont(?): Et je ne < seu>m digne d'ête hoï vote feu (« Traduction de l'Enfant prodigue, communiquée par le comte Grégoire, en patois lorrain », in: Coquebert de Monbret 1831, 472)

La forme $\langle soleta \rangle$ apparaissant dans les textes d'Oberlin pourrait-elle alors être une première personne du pluriel, ou bien une erreur ? Si l'on considère le fait que la construction réfléchie l'accorde avec le pronom complément $\langle m' \rangle$ dans le premier exemple, et que le sémantisme des verbes pour les différentes occurrences se prête mal à une interprétation « collective » (se souvenir, être

Une seconde version apparaît avec les mêmes indications chez Grille de Beuzelin (1837), mais elle est tronquée et fautive.

Grégoire a parcouru la Lorraine. Né à Vého (Blâmont) en 1750, il est scolarisé à Emberménil (*idem*) où il reviendra comme curé à partir de 1782. Entre-temps, il se forme au collège jésuite de Nancy, au séminaire de Metz avant d'enseigner à Pont-à-Mousson, puis devient vicaire à Château-Salins. Nous avons comparé huit formes verbales apparaissant dans la parabole avec les données d'Adam (1881) pour 64 loca-lités. La localité présentant les meilleures correspondances est Leintrey, également située dans le canton de Blâmont. Ci-après les formes respectives du texte de Grégoire et celles relevées à Leintrey: j'a ~ j'â « j'ai »; o/ô ~ ôs « (vous) avez »; avo/ô ~ avôre « (il) avait »; seu ~ a « (je) suis »; a ~ a « (il) est », vos ates ~ vos ates « vous êtes », ato ~ atôre « (il) était », fu(t) ~ fi « (il) fut ». À quoi on peut ajouter la même forme fieu « hors de ».

d'avis), il faut admettre qu'il s'agit bien d'une première personne. Toujours est-il que les formes les plus anciennes attestées aux environs de Lunéville sont en s-.

En revanche, les dits « contes de Fraimbois », qui furent édités sur des cartes postales au début du 20° siècle (rééd.: Lanher 1983), donnent une dizaine d'attestations vocaliques pour P1 (en <a>) contre une occurrence en <su>. Les autres personnes du singulier étant régulièrement en <a> également, quoiqu'avec quelques exceptions, on peut en conclure l'existence d'une homonymie au singulier aux alentours de Gerbéviller/Lunéville³².

Enfin, on a <a> dans le patois du canton de Lunéville-nord (Drouville/Einville) tel que décrit sur une page de Wikipédia³³, mais le même auteur, qui signe « Patoisantlorrain », donne aussi <seu> dans un texte personnel (ex. 64); <a> également dans un texte non localisé de Fernand Rousselot qu'on peut attribuer à Arracourt³⁴ (65):

- Arrondissement de Lunéville

(63) Gerbéviller: J'<a> foutu, j'<a> foutu... (L'âne du père Sigri, Conte 2) / J've zy montrer que j'n<a> me pu bète que lu et qu'é Frïmbô on s'mat assi bïn qu' Gerbieller. « Je vas lui montrer que je ne suis pas plus bête que lui, et qu'à Fraimbois on se met aussi bien qu'à Gerbéviller. » (Les cabinets de M. le maire, Conte 8) / J'<a> ïn pore diape [...] Et portant, j'n<a> m ïn trouan « Je suis un pauvre diable [...] Et pourtant, je ne suis pas un truand » (Le cochon du maire de Fraimbois, Conte 12) / [...] meu j'<a> putô po lé cruche « moi, je suis plutôt pour la cruche » (La cruche d'huile, Conte 17) / Ah! j'<a> ti ièhe, j'<a> ti content « Ah, je suis-ti aise, je suis-ti content » (La cruche d'huile, Conte 17)

Mais: $je < su > b \ddot{i} n s \hat{u} r e qui n'minger \hat{o} me mo pr \hat{o} s e!$ « je suis bien sûre qu'ils ne mangeront pas mon derrière! » (De l'influence des épinards sur la pleine lune, Conte 23)

[«] La lecture des textes prouve en tout cas que la rédaction s'est faite dans un contexte lunévillois. Il est en particulier caractéristique que les 33 villages mentionnés, à l'exception peut-être de Bertrambois, Lafrimbolle, Haroué et La Bouzule, et bien entendu Nancy et Paris, sont tous de ceux dont les habitants allaient au marché à Lunéville, et l'on imagine très bien des hommes venant au chef-lieu à cette occasion, se retrouvant, une fois leurs affaires faites, dans un café familier et se racontant les uns aux autres les fameuses histoires. L'examen des illustrations confirme cette remarque. » (Choux 1989)

^{33 &}lt;a href="http://wiki.patois-lorrain.org/Patois_de_Lun%C3%A9ville-Nord">http://wiki.patois-lorrain.org/Patois_de_Lun%C3%A9ville-Nord.

³⁴ L'auteur tient sa compétence de sa grand-mère d'Arracourt. Cf.: http://pages-perso-orange.fr/ot.lunevillois/Documentation/Archives/Fiches/Personnages%2019e/f%20rousselot.htm.

- (64) Lunéville-Nord: j'<as>/t'as/'l'ast/j'atans/v'atôz(-ez)/is sont (Patois de Drouville, «Patoisantlorrain»)
 Mais: je n'<seus>-m' în sèvant (http://patoisantlorrain.skyrock.com/)
- (65) Arracourt: Meu, j n'<a>-me veni toce po t'ernayï, pisque j' né jémé ettu de tes iékes! Jé v'ni po t' dire: [...]. J'en <a>> bïn contint, Guigui! [...] mé, lo bon Dieu a beun: C' n'atô-me po tojo! « Mais je ne suis pas venu ici pour te renier, puisque je n'ai jamais été des tiens. Je suis venu te dire [...], j'en suis bien content, Guigui. [...] mais le bon Dieu est bon: Ce n'était pas pour toujours. » (C' n'atô-me po tojo, Fernand Rousselot, PL 1921, 134); j' n'<a>-me saoûl portant... ç'a in soldé... « je ne suis pas saoûl pourtant... c'est un soldat » (La prière au poilu, Fernand Rousselot, PL 1921, 294-5)
 - P2: *I' pourreunt s'rendreumi trantchilles é c't'houre que t'as tolet* « Ils pourront se rendormir tranquilles, à cette heure que tu es là » (*ibid*.); *t'as trop hâ!* « tu es trop haut » (*ibid*.)
- (66) Blâmont: aucune occurrence relevée en dehors de l'exemple (62).

3.2. Sources peu fiables et français régional

On pourra ajouter à cette liste des sources peu fiables comme le petit vocabulaire de Dommartin, édité par Richard des Vosges en 1899, qui donne *Jé* <*seu> fatigai*, et le *Dialogue de Thoinette et d'Alizon*, une pièce prétendument en dialecte lorrain du 17^e siècle éditée par Albert de la Fizelière en 1856, où l'on a <*su>* (ex. 68). Le texte est souvent peu authentique, mais la volonté de «faire lorrain» est évidente. Aucune forme vocalique non plus dans les textes mal localisés présentés dans Grille de Beuzelin (1837) ou Jouve (1864):

- (67) *Jé < seu > fatigai.* (*Petit vocabulaire de Dommartin*, Richard des Vosges 1899)
- (68) Veire, mais ie <su> un tantet pu neire que lee, [...] (Dialogue de Thoinette et d'Alizon, Albert de la Fizelière 1859, 16)
- (69) *C'a quéi j'me < seuil> couchié trop terd*. (Chanson du XVIII^e collectée auprès d'une paysanne par Grille de Beuzelin 1837, 130)
- (70) Lâmoi! j'en <su> to éhéli « hélas! j'en suis tout peiné » (III° Noël, Jouve 1864, 27)

Je <son> bin assi sévan Que ço de lè campaigne « je suis [= nous sommes ?] bien aussi savant que ceux de la plaine » (VIIIe Noël, Jouve 1864, 86)

Haïe! Je <su> fieu d'alène; Mâ je <su> à mai di peméye. J'a aouaigni mes étrenne, Pusque j'<su> lou preméye. « Aïe! je suis hors d'haleine. Mais je suis au but (à l'arbre) du pommier; j'ai gagné mes étrennes, puisque je suis le premier. » (IX° Noël, Jouve 1864, 100)

Le français régional ne semble pas plus relever des utilisations fautives d'une forme type j'es pour « je suis » : il n'y a aucune remarque à ce propos à l'entrée être du Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départemens, et notamment; Dans la ci-devant Province de Lorraine; [...] (Michel 1831), et seulement des formes en « je suis » dans, par exemple, la pièce Les embarras de la Joséphine (Perette, PL 1924, 5-11) qui contient par ailleurs de nombreux régionalismes³⁵. On y notera incidemment une P1 analogique de aller en <vas>:

(71) Si not' Joséphine s'en <avait> aguiché [...]. Moi, ma foi, oui, qu'est-ce que <te> veux; c'est pas moi <que> je me marie, [...] Eh bien, oui... J'<vas> te dire... [...] Moi j'<y> réponds: [...] Ben, <te> ne te mouches pas du pied [...] Quand j'ai vu ça, j'<ai> parti sans demander mon reste... [...] Si elle veut un fils, c'est pas moi <que je> l'empêcherai... [...] J'<ai> entré pour m'asseoir [...] Faut que je <soye> forte pour y résister avec tout le tintouin [...] C'est <eusses> qui nous tâtent... [...] J'avais <enco'> bien besoin de ça pour me tourner les sangs... [...]

Je <suis> si retournée qu'y ne coulerait pas une goutte de sang... | J'<suis> tout de même bien aise que not' Joséphine ne lève pas le nez su' le fils Bineau.

3.3. Présentation synthétique

Le tableau reproduit en annexe reprend l'ensemble des données présentant des homonymies remarquables (cf. *infra* annexe 1). Elles sont groupées en fonction des sources que nous avons consultées: enquêtes générales (ALF, Horning, Adam, ALLR), monographies consacrées à des parlers individuels ou groupes de parlers, et textes dialectaux. Le paradigme complet est indiqué lorsqu'il était disponible. Pour certains points d'enquêtes, les paradigmes au singulier ont été « reconstruits » sur les indications des auteurs, lorsque ceux-ci présentaient sous telle forme vocalique une liste de communes sans répéter les formes. C'est le cas pour Adam et Horning. Les formes en question sont alors données entre parenthèses.

Les données d'Adam (1881)—comme celles de la plupart des textes dialectaux consultés—sont fournies dans une transcription non homogène, inspirée de l'orthographe française et laissée au choix des différents correspondants de l'Académie de Stanislas. Il est douteux que par exemple les oppositions éventuelles de longueur, ou des différences de timbre peu perceptibles, soient notées. Mais il est également improbable que la quantité d'homographies ne soit pas corrélée à une réelle homophonie (cf. utilisation éventuelle des accents). Pour les sources utilisant une notation phonétique, celle-ci a été harmonisée au profit de l'API.

Il n'y a pas lieu de discuter ici s'ils sont spécifiquement lorrains.

3.4. Variations

On notera qu'il y a parfois des variations entre formes vocaliques et formes à *s*- initial pour les mêmes localités, qu'elles soient relevées par la même source (donc à la même époque), ou par des sources différentes. Même s'il y a vraisemblablement des cas de co-occurrence pour une même localité, nous ne ferons pas l'hypothèse que ces variantes sont ou ont pu être conditionnées par le contexte linguistique. Par exemple, on pourrait supposer qu'une forme soit préférée devant telle ou telle classe de mots (adjectif ou nom ou groupe nominal), ou dans tel contexte phonologique. Mais, outre le fait qu'en l'absence de nombreuses attestations, il est difficile de vérifier une telle hypothèse, celle-ci semble une piste très improbable: on voit mal pourquoi ce type de conditionnement serait réservé à la première personne et non aux autres, au temps présent et non aux autres.

Il est beaucoup plus probable qu'il s'agit de variantes libres, éventuellement marquées diastratiquement ou diaphasiquement.

(72)	Formes en s-	Formes vocaliques
Ban-de-la-Roche	?fô (Oberlin 1775)	as (Oberlin 1775)
Champenay/Saales	su (F.G., une fois)	o/ô/ot/os (F.G.)
Drouville	seus (« Patoisantlorrain »)	as (ibid.); a (ALLR)
Einville	su (Adam 1881)	a (Adam 1881)
Landremont	sus (Adam 1881)	a (Adam 1881)
Saint-Blaise-la-Roche	seu (Adam 1881)	a (Horning 1887)
Saulny	su (Jaclot 1854b)	o (Jaclot 1854a)
Thézey-St-Martin	su (Adam 1881)	a (Adam 1881)
Vallois	seu (Adam 1881)	ο (ALLR)
Vrémy/Cheuby	sus (Dosda 1874)	a (Dosda 1874)

4. Hypothèses sur la genèse

On aimerait maintenant expliquer l'émergence des formes vocaliques, car, étant donné le caractère exceptionnel de cette zone au sein des parlers galloromans, on ne peut pas se contenter de dire que le mécanisme d'analogie a été à l'œuvre. Il l'a été, c'est incontestable, car les formes de P1 sont bien celles de P2 et de P3 pour la majorité des occurrences. C'est déjà ce que remarque

Adam, qui parle de conjugaison biflexionnelle³⁶ à propos de la zone où l'on trouve des formes vocaliques pour P1, ou des quelques localités où c'est P2 qui s'est manifestement alignée sur P1:

- (73) «On remarquera, en étudiant cette première personne sur la carte, que les formes o, \hat{o} , a, \hat{a} , sont exclusivement usitées dans les communes situées à l'est de la Meurthe et de la Moselle. Ces formes, qui sont celles de la seconde et de la troisième personne, s'expliquent par la tendance biflexionnelle.» (Adam 1881, 135)
- (74) « Les formes *t'seuïe*, *t'sû*, trahissent un violent effort fait en vue de réaliser l'idéal de la conjugaison biflexionnelle. » (Adam 1881, 136)

Deux facteurs peuvent être invoqués pour expliquer l'apparition de forces analogiques au sein du paradigme singulier de être: soit l'existence de langues en contact présentant des systèmes similaires, soit des raisons structurelles internes aux dialectes considérés. La première hypothèse, celle d'une influence alloglotte, doit être infirmée.

4.1. Influences alloglottes

L'hypothèse d'un substrat ne peut être sérieusement présentée en raison de l'absence de données anciennes, aussi bien sur les langues celtiques que sur les dialectes d'oïl parlés dans la région. En effet, notre plus ancienne attestation remonte au 18° siècle, et par défaut, l'hypothèse la plus probable (ou la plus tenable méthodologiquement) est celle d'un développement tardif. Naturellement, la forme analogique pour P1 est une forme héritée dans le sens où elle provient bien du latin, mais par l'intermédiaire de P2/P3. S'il faut envisager une influence alloglotte, celle-ci ne peut être que structurelle: il faudrait montrer qu'une ou plusieurs langues en contact ont ou avaient un paradigme de type aaa^{37} .

Terme qu'il anticipe dès l'introduction: « Tandis que la langue anglaise a débarassé (sic) ses verbes de la presque totalité de leurs flexions devenues absolument inutiles, les personnes étant désignées par des pronoms, le français ne s'est point affranchi du joug des désinences de la conjugaison latine. Quelques-uns de nos patois y sont également demeurés assujettis, mais la plupart se sont ingéniés á (sic) diminuer les difficultés inhérentes á la conjugaison flexionnelle, en réduisant à deux le nombre des flexions, dans la majorité des Temps. Une flexion pour le singulier, une flexion pour le pluriel, telle a été en Lorraine, comme en Bourgogne, la solution très-rationnelle du problème. Exemple: Imparfait: dje prakè, te prakè, é prakè, dje prakonne, vos prakonne, è prakonne (Ban-sur-Meurthe.) » (Adam, 1881, xxxix).

La seule forme de présent du verbe *être* qu'on connaisse du gaulois est incidemment celle de la première personne (*immi* < **es-mi*). On en a, d'après Pierre-Yves Lambert (1997, 62), deux attestations: en caractères latins (sur un peson de fuseau) et en

L'hypothèse d'une influence des langues germaniques ne doit pas être exclue *a priori* étant donné que la zone qui nous intéresse touche précisément à la frontière linguistique germano-romane et qu'elle a été, en partie, sous administration allemande. Il nous importe ici de l'infirmer.

Les dialectes germaniques contigus à la Lorraine romane appartiennent à deux ensembles, le groupe francique et le groupe alémanique. Or, aucun ne fait apparaître de système *aaa*, comme illustré ci-après par les paradigmes typiques du luxembourgeois et des franciques rhénan ou mosellan³⁸:

Langues germaniques contiguës	P1	P2	Р3	P4	P5	P6
Luxembourgeois (abcaea/dbcded):	sin	bass	ass	sin	sidd	sin
Francique rhénan (abcddd):	bìn	bìsch	ìsch	sinn		
Francique mosellan (dbcddd/abcddd/abcaaa):	sénn/ bénn	béscht	és	sénn / bénn		ın

Dans les parlers germaniques adjacents à la Lorraine romane, la première personne du verbe *être* prend soit des formes conformes à son étymon (alternance *ben/be* de Guebwiller à Sarrebourg), soit des formes remodelées sur le pluriel (type *sin* au nord du domaine), c'est-à-dire qu'elle ne s'est jamais alignée sur P2/P3 (cf. par exemple Wrede, 1927, c. 19 «ist» et c. 101 «bin»). D'une manière générale la distribution des homonymies dans le paradigme des verbes au présent tient de la symétrie inverse entre les parlers romans et les parlers germaniques de part et d'autre de la frontière linguistique, ce qui exclut toute influence (cf. Duval 2009). Voici une représentation des modèles flexionnels typiques en Alsace-Lorraine:

	Système « roman »	Système « germanique »
P1	a	a
P2	a	b
Р3	a	c

caractères grecs (sur une céramique campanienne). On ne peut donc savoir le type de paradigme, mais la marque pronominale -mi laisse manifestement entrevoir une première personne distincte des deux autres.

Exemples pris respectivement des pages http://projetbabel.org/francique/conj-auxiliaire.htm. Voir auxiliaire.htm et http://projetbabel.org/francique/conj-auxiliaireMOS.htm. Voir aussi Hudlett (1989) pour l'alsacien francique (Pays de Bitche: si-n, pi-n/piš, pišt/iš-0/si-n, pi-n) et Matzen / Daul (2000, 161) pour l'alsacien alémanique (bin/bisch/isch/sinn).

P4	d	d
P5	e	d
P6	d	d

Quant à l'allemand standard, si tant est qu'il ait pu avoir une influence sur les zones anciennement sous administration allemande, on pourra l'exclure en constatant un système *abcded* généralisé qui distingue P1 des deux autres.

On pourra évoquer également des systèmes géographiquement non contigus: tout d'abord ceux des parlers suisses alémaniques, représentés ci-dessous par les variantes bernoise et zurichoise (Reese 2007). En effet, des communautés de Suisses alémaniques, principalement des anabaptistes bernois chassés de leur pays, se sont par exemple implantés durablement au Ban-de-la-Roche³⁹. On a par ailleurs des raisons de supposer que la communauté, relativement fermée, ne s'est pas assimilée rapidement et qu'elle a conservé sa langue. Or, le paradigme personnel ne montre pas d'homonymie au singulier.

L'un des meilleurs candidats germaniques, du point de vue structurel, pourrait être le suédois pré-moderne, qui a eu un système *aaaded* à l'instar du lorrain (May 1866, 48) avant d'homogénéïser totalement le paradigme au bénéfice des formes du singulier $(\ddot{a}r)^{40}$.

Autres langues germ. (en contact?)	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Allemand standard (abcded):	bin	bist	ist	sind	seid	sind
Alémanique bernois (abcded):	bi	bisch	isch	sy	syt	sy
Alémanique zurichois (abcded):	bi	bisch	isch	sind		
Suédois prémoderne (aaaded):	är		äro	ären	äro	

François (2005, 17) signale que Belmont, au Ban-de-la-Roche, a été presque entièrement repeuplée par des Suisses, au point que « Au temps du pasteur Stouber (1750-), on l'appelait « la paroisse de langue allemande », et l'on y célébrait le culte en allemand [...]; d'une façon générale, les seigneurs catholiques mis en place par le pouvoir français ne font rien pour défendre la langue française, bien au contraire; ce sont eux qui font venir des pasteurs germanophones; en fait, les seigneurs catholiques sont ravis que le culte protestant soit incompréhensible pour les paroissiens; la langue française regagnera du terrain grâce aux pasteurs Stouber et Oberlin, qui en font la langue d'alphabétisation du pays (bien qu'étant eux-mêmes germanophones d'origine. »

À partir d'un système permettant une différenciation maximale en suédois ancien (æm (ær)/æst/ær(æra, aru)/ærum/ærin/æru, æra, aru, cf. Noreen 1904, 473), et transitant par une conjugaison biflexionnelle encore présente au début du vingtième siècle (är vs. äro, cf. Björkhagen 1923, 127). Merci à Christian Seidl (Université de Zurich) qui a mentionné ces variations diachroniques.

La présence fugace de soldats suédois, parmi les mercenaires d'origines diverses qui ont laissé des souvenirs cuisants en Lorraine pendant la guerre de Trente Ans, n'a toutefois pas été propice à des échanges linguistiques. L'hypothèse d'influences alloglottes doit donc être rejetée, ce qui ne laisse comme hypothèse alternative que celle de facteurs internes aux systèmes linguistiques considérés.

4.2. Facteurs structuraux : les faiblesses du verbe être en Lorraine

Il s'agit de considérer ici des facteurs structuraux ayant pu contribuer à la régularisation de P1. Nous présupposons que les formes aberrantes telles que celles en *je suis* se conservent d'autant mieux qu'elles sont liées à une forte fréquence d'emploi. Or, comme nous l'avons déjà signalé, le verbe *être* est, particulièrement en Lorraine, concurrencé par l'auxiliaire *avoir*: il est donc moins fréquent qu'autre part. Mais on peut également observer, dans le paradigme même de *être*, des fréquences moindres de formes en s- initial autres que la première personne du présent de l'indicatif. Nous nous intéresserons ici aux cas présentant une instabilité sur tout ou partie du territoire lorrain, à savoir: les formes du présent pluriel (*nous sommes*), de l'impératif (*sois*, etc.), et celles du subjonctif (*que je sois/que nous soyons*, selon un principe général de conjugaison biflexionnelle). Quant au thème du futur, toujours de type *ser*-en Lorraine, il est très stable et n'est donc pas suceptible de co-varier avec les formes en s- de P1.

Il s'agit donc de jauger l'importance de deux sortes de « faiblesses » structurales du verbe *être* en Lorraine: (i) une faiblesse syntagmatique, ou combinatoire, au bénéfice d'*avoir*, et (ii), une faiblesse des formes à *s*- initial à l'intérieur même du paradigme.

4.2.1. Faiblesse syntagmatique au profit d'avoir

La concurrence entre *avoir* et *être* au bénéfice d'*avoir* se manifeste dans la formation des temps composés, où *avoir* supplante *être* comme auxiliaire avec les verbes inaccusatifs ou les verbes réfléchis. Des exemples respectifs tels que *J'ai tombé* ou *Je m'ai couché* peuvent être relevés dans le français populaire, ce qui pourrait laisser à penser que le phénomène appartient au diasystème du français d'une manière générale. Or, si l'on regarde les faits dialectaux, la répartition de *avoir* auxiliaire est loin d'être uniforme en Galloromania. Ainsi les attestations d'un auxiliaire à forme vocalique⁴¹, sur la carte 500 de l'ALF

Ce qui ne signifie pas qu'il s'agisse dans tous les cas du verbe *avoir*, mais il ne peut s'agir du verbe *être*, qui, comme on l'a dit, est à initiale *s*- partout dans l'*ALF*, sauf à Igney.

(« Je me suis assis sous un arbre »), se trouvent-elles majoritairement dans le nord et l'est du domaine d'oïl (inclus la Belgique wallonne), la Lorraine étant particulièrement touchée (voir *infra* carte n° 4).

La concurrence entre *être* et *avoir* au bénéfice de ce dernier a naturellement eu pour conséquence une diminution de l'emploi de *être*, que l'on peut interpréter comme un affaiblissement « syntagmatique ». D'où l'on peut imaginer une plus grande difficulté à maintenir un paradigme irrégulier.

Dans une hypothèse plus forte, on peut même supposer un alignement partiel des formes d'être sur les formes d'avoir. Il ne s'agirait pas en fait d'un emprunt direct de la première personne d'avoir. En effet, la première personne de être quand elle est vocalique est « toujours » distincte de celle d'avoir. On peut le constater en comparant les données de l'enquête d'Adam pour les communes de la zone qui nous intéresse, données parmi lesquelles les formes présentées entre parenthèses ont été fournies sous plusieurs orthographes par les correspondants $((a) = \hat{a}, a; (\hat{e}) = ai, a\hat{i}, \hat{e}, \hat{e}, et)$:

(75)		être P1	avoir P1
1	Raon-sur-Plaine, Raon, V	О	(ê)
2	Luvigny, Raon, V	О	(ê)
3	Vexaincourt, Raon, V	ò	et
4	Celles-sur-Plaine, Raon, V	О	(ê)
5	Allain-aux-B., Colombey, M ²	(s)euïe	â
6	Domgermain, Toul, M ²	euil	(a)
7	Rehérey, Baccarat, M ²	O	(ê)
8	Badonviller, Baccarat, M ²	O	?
9	Pexonne, Baccarat, M ²	O	ai
10	Leintrey, Blamont, M ²	a	â
11	Verdenal, Blamont, M ²	a	(ê)
12	Cirey-sur-Vezouse, Cirey, M ²	О	(ê)
13	Parux, Cirey, M ²	О	(ê)
14	Pettonville, Baccarat, M ²	О	(ê)
15	Hoéville, Lunéville-nord, M ²	a	(ê)
16	Serres, Lunéville-nord, M ²	a	(ê)
17	Courbesseaux, Lunéville-nord, M ²	a	aî
18	Einville, Lunéville-nord, M ²	a, su	ê

19	Landremont, Pont-à-Mous., M ²	â	a	
20	Thézey-St-Martin, Nomeny, M ²	a, su	(a)	

Si le graphème de base est parfois le même pour les deux verbes (a et \hat{a} à Leintrey, \hat{a} et a à Landremont, a et (a) à Thézey), cette similarité dissimule très vraisemblablement soit une différence de lieu d'articulation (a postérieur vs. antérieur), soit une différence de durée. L'ALLR notera ultérieurement de telles differences.

Pourtant, hors du paradigme singulier, la Lorraine montre des exemples très surprenants de confusion des deux auxiliaires. Ainsi, certaines localités des arrondissements d'Épinal (Uriménil, canton de Xertigny) et de Neufchâteau (cantons de Châtenois, Coussey et Neufchâteau) attestent des substitutions entre les participes passés d'être et d'avoir (76 et 77), tandis que la cinquième personne du verbe être est aussi interprétée comme « vous avez » dans les cantons de Darney et d'Épinal-Ouest (arrondissement d'Épinal) (78):

- (76) « Par une bizarrerie vraiment inexplicable, le participe passé du verbe « être » se substitue à celui du verbe « avoir » dans un certain nombre de communes de la partie occidentale du département des Vosges (Gelvécourt, Légeville, Bainville-aux-Saules, Vaubexy, Saint-Vallier, Ménil, Houécourt, Vittel, Lignéville, Saint-Baslemont, Attigny). Ex.: à Sanchey, j'â tu maleide j'ai été malade; j'â tu do mau j'ai eu du mal.
 - On dit indifféremment à Mazelay: j'â èvu ou j'â ttu j'ai eu, [...]. » (Adam 1881, 121)
 - « Dans quelques patois de l'arrondissement de Neufchâteau, le participe passé du verbe « avoir » se substitue à celui de « être ». Ex.: Vouxey, *j'â zeuil* j'ai été, j'ai eu. Il en est ainsi à Autigny, Pargny, Landaville et Circourt. » (ibid.: 145) (cf. aussi à propos du futur antérieur, p. 121, et du passé antérieur, p. 123)
- (77) «Aivu, ètu, tu. Ces deux dernières formes, ou plutôt ces deux variantes de la même forme, appartiennent en réalité au verbe être, mais elles sont tellement employées pour le verbe avoir qu'il ne paraît pas possible de les en distraire; elles y sont complètement naturalisées. Comparez le franç-comtois avu.» (Haillant 1884, 379-380)
- (78) [pour *vous avez*] « *Vos etes*, Hennezel; *vos otes* vous êtes, vous avez, à Sanchey, d'après l'un de nos correspondants de cette commune ». (Adam 1881, 112)

Ces localités se situent hors de notre zone, et l'influence semble jouer tendanciellement au bénéfice d'être, mais les faits présentés sont sans aucun doute un indice de l'interrelation très forte des deux auxiliaires en Lorraine.

Si une influence a pu jouer, elle ne serait donc que partielle, à savoir une réfection d'une forme de $\hat{e}tre$ «sur le modèle » d'avoir, à l'exemple de fr. sui refait, à partir de *su(m), en *suyyo sur le modèle d'*ayyo (< habeo). Pour la Lorraine, on pourra supposer que $\hat{e}tre$ adopterait comme avoir une P1 vocalique.

Ajoutons que, dans cette hypothèse, la structure des paradigmes peut rester différente, car *avoir* au présent de l'indicatif singulier, en Lorraine, est majoritairement de type abb, comme en français standard, et relativement fréquemment de type abc^{42} . On peut le constater sur la carte n° 5 (voir *infra* annexe 3).

4.2.2. Faiblesse paradigmatique des formes à s-initial

Voyons maintenant la répartition des formes en s- initial à l'intérieur de la conjugaison de être. On observe des réarrangements importants dans trois paradigmes ou sous-paradigmes: l'indicatif présent pluriel, l'impératif, et le subjonctif, ce qui justifie d'y chercher d'éventuelles corrélations avec la perte ou au contraire la conservation d'une P1 en s-. Nous verrons que cette recherche donne des résultats très différents: absence manifeste de corrélation dans le premier cas, corrélation possible dans le second mais seulement en termes de « terrain favorable », enfin corrélation très forte dans le dernier cas.

(i) Indicatif présent pluriel

Dans la zone qui nous occupe, on peut attester trois systèmes désignés sur la carte n° 6 (voir *infra* annexe 3) par STS, TTS, et SSS: STS est un système conforme à l'étymologie, type *nous sons/vous ête(z)/ils sont*; TTS refait P4 sur le modèle de P5, type *nous êtons/vous ête(z)/ils sont*; enfin SSS aligne tout le pluriel sur des bases en s-, type *nous sont/vous soz/ils sont*⁴³. Le premier système invite à une anti-prédiction, à savoir qu'il n'y a aucune raison que la conjugaison de *être* soit modifée; le second peut éventuellement suggérer un affaiblissement de s- comme signe de première personne; enfin le dernier renforce le s- initial, ce qui pourait s'interpréter comme un renforcement général de s- au sein du paradigme.

Or, si l'on regarde la répartition de ces sous-systèmes du pluriel relativement à celle des formes vocaliques de P1 (carte suivante), il faut constater

Seules trois localités de Haute-Marne, administrativement en dehors de la Lorraine, font apparaître un système *aaa* (forme unique [ε]).

Il y a aussi des systèmes mixtes, cf. *jé sòtes/vos òtes/é sont* à Uriménil (Haillant 1884, 380).

l'absence de corrélation entre le singulier et le pluriel, et même une co-occurrence tendancielle de systèmes STS ou SSS avec une P1 vocalique.

Ceci n'a rien d'étonnant. On a déjà noté, avec Adam, la tendance régionale à une conjugaison biflexionnelle qui oppose nettement le pluriel au singulier. Pour le verbe *être*, l'idéal lorrain serait donc un paradigme de type *j'/tu/il es(t)* vs. *nous/vous/ils sons*. S'il devait y avoir une corrélation entre formes en s- du singulier et du pluriel, elle jouerait négativement: un renforcement de s- au pluriel irait avec un affaiblissement de s- au singulier. En fait, la diversité des appariements des paradigmes singulier et pluriel ne permet pas de poser ni corrélation positive, ni corrélation négative, tout au plus peut-on admettre que les deux se constituent indépendamment l'un de l'autre.

Il est vrai que l'on trouve parmi les formes de l'indicatif présent des verbes du « premier groupe », des homonymies P1/P2/P3 avec P6, comme en français standard (cf. *Je/tu/il chante(s)* et *ils chante(nt)*): un système *aaadea*. Mais elles n'apparaissent qu'autour des villes, Metz principalement, et sont à regarder comme des influences du français standard, car autre part les verbes réguliers se conforment à la conjugaison biflexionnelle (cf. conjugaison de *aimer* dans l'ALLR, c. 1042-1044).

(ii) Impératif

Une loi d'économie semble jouer dans les parlers d'oïl en général un rôle de contrainte pour un système minimal aaade(x) comme modèle de l'ensemble de la conjugaison, c'est-à-dire avec homonymie au singulier. Les trois formes de l'impératif en « gallo-roman » standard (avec exceptions en occitan/gascon, etc.) sont normalement homonymes des formes correspondantes de l'indicatif présent. Comme nous le supposons autre part (Duval 2009), la nécessité, en l'absence de support personnel, de distinguer les trois personnes de l'impératif (P2, P4 et P5), a pu conduire à conserver également au présent de l'indicatif un système d'opposition minimum à trois formes. C'est probablement pour cette raison que l'érosion du marquage personnel verbal n'aboutit jamais à une forme unique, mais qu'on observe très généralement dans les dialectes d'oïl des paradigmes de type aaaded ou aaadea (cf. français standard $chante(s/nt) \sim chant-ons \sim chant-ez$). L'opposition des personnes du singulier n'étant pas pertinente pour l'impératif, sa disparition à l'indicatif présent ne bouleverse pas le système, et cela serait théoriquement vrai aussi du verbe $ext{}$

Théoriquement, parce que, au moins en français standard, les formes de l'impératif sont précisément des formes à initiale *s*- (*soi-/soy*-, celles aussi du subjonctif présent), formes qui ont pu contribuer à conserver également une initiale *s*- pour P1, même si cette personne n'appartient pas à l'impératif.

Inversement, la disparition de formes en s- à l'impératif pourrait affaiblir la position des réflexes indirects de *su(m).

La carte de l'ALLR (c. 1077) consacrée à l'impératif du verbe $\hat{e}tre$ seconde personne est instructive à cet égard : les formes du type sois sont, en Lorraine, très minoritaires, de même que celles du type fu(sses). Dans la grande majorité des cas, elles sont remplacées par des périphrases du type tache/garde d'être (ex. 80), il faut etre, demeure/reste, tu vas etre, etc. (voir infra carte n° 7). La même observation était faite par Adam (1881) qui se contente d'un commentaire laconique sur les formes utilisées 44 :

- (79) «Le verbe «être» n'a point d'impératif qui lui soit propre. On emploie, pour commander ou pour prier, soit l'un des temps du subjonctif, soit des périphrases dans le genre de celle qui est indiquée par notre correspondant de Bouillonville : tâche d'ête.» (Adam 1881, 145)
- (80) < Tâchez d'éte gentie lè>, et lâyez-me paou v' causer... « Tâchez d'être gentille là, et laissez-moi un peu vous causer » (Le Fanfan et la Gogotte, Domèvre-en-Haye, A.J.C., 1921)

Cette faiblesse de l'impératif en *s*- est générale en Lorraine, elle n'est pas propre aux localités où P1 est vocalique. Il n'y a donc pas lieu de voir ici une corrélation stricte, mais simplement un facteur possible d'affaiblissement des formes à *s*- initial parmi celles du singulier.

(iii) Subjonctif

L'ALLR ne nous renseigne pas sur le subjonctif du verbe $\hat{e}tre$, mais il suffit de se reporter aux monographies locales ou à l'enquête d'Adam (1881): on y trouve des subjonctifs à s- initial, ou bien construits à partir de la base fu-, ou encore refaits sur la base $\hat{e}t$ -. Ces diverses bases se combinent parfois au sein du même paradigme, comme à Fillières:

(81) qué j'feus, qué t'feus, qu'i feut, qu' j'atins, qu'v'atins, qu'is fint (Fillières, in: Clesse 1877, 400)

Si les bases à s- initial sont beaucoup plus courantes en Lorraine que dans le cas de l'impératif, leur distribution est remarquable. Le tableau suivant pré-

Même chose pour *avoir*: « Le verbe « avoir » n'a point d'impératif qui lui soit propre, dans la très-grande majorité des communes. On dit, à Vagney, *ayo* ayons, *ayi* ayez; à Landremont, *ayans*, *ayoôus*. Le plus communément, l'impératif est suppléé par l'un des temps du subjonctif précédé de l'un des verbes correspondant à « il faut, je veux, tâche ». (Adam 1881, 131)

sente quatre exemples des groupes de localités classés par Adam (1881, 150-152) en fonction des formes répertoriées pour le subjonctif:

- Classification formelle des temps du subjonctif (Adam 1881, 150-152)

(i) présent & imparfait	P1	P4
Laneuvelotte	prés.: que je soïe imp.: que j'ateusse	} j'atinse
Mousson (+ Custines, Art-s/-Meurthe)	que je seue / j'ateusse	j'atinnsse
(ii) présent (& p.q.p.)		
Marainville	que je sôeye	je sinye
Port-s/-Seille	que je seuïe	j'attinse
(iii) imparfait (& p.q.p.)		
Bouillonville	que j'atis	j'atinsse
(iv) imparfait (& p.q.p.)*		
Vexaincourt	que j'éteuhh	j'étinhhe
Parux	que j'(è)teuhh	j'(è)tinhh
Moyenmoutier	que he teusse	he tinsse
Vallois	qué j'fuchg / j'seuchg	no seuchg

Il s'agit d'un classement formel comptant également les temps composés, qui ne nous intéressent pas ici. Si pour des localités telles que Laneuvelotte (groupe (i)) ou Port-sur-Seille (groupe (ii)), on observe une concurrence de formes en s- initial et de formes en êt- (en variation libre ou dans le même paradigme d'un subjonctif présent-imparfait neutralisé), un groupe important de localités (groupe iv), auquel on peut ajouter Bouillonville (groupe (iii)), présente un paradigme de subjonctif présent/imparfait qui a été entièrement refait sur la base êt-, aussi bien au singulier qu'au pluriel et apparemment sans variante libre en s-. Ce groupe (iv) comprendrait les localités suivantes : Saales, Moyenmoutier, Raon-sur-Plaine, Celles, Luvigny, Vexaincourt, Lachapelle, Thiaville, Pexonne, Parux, Cirey, Hablainville, Pettonville, Rehérey, (Vallois 45), Hoéville, Thézey, Mailly. Or, les communes dans la liste qui sont soulignées sont aussi celles où la première personne de être est relevée sous forme

Vallois est classé dans le même groupe par Adam, mais il faut l'en exclure dans la mesure où le paradigme alterne des formes en *êt*- et des formes en *fuss*-. D'après cette même enquête, la première personne de *être* à l'indicatif présent est également en *s*-.

vocalique. Les autres sont toutes aux frontières de la zone de diffusion des formes vocaliques (cf. carte n° 3 de l'annexe 3): Lachapelle et Thiaville entre Baccarat et Raon-l'Étape; Hablainville au nord-ouest de Baccarat, proche de Pettonville et Rehérey; Moyenmoutier au sud-est de Raon-l'Étape; Saales bordant au sud-est le pays de Salm; et Mailly sur la Seille au nord-ouest de Thézey (qui présente une alternance a/su). On peut supposer que ces communes, à l'exception de Thézey qui est excentrée, ont conservé des formes de type su en raison de leur proximité avec des villes (cf. la « frontière de la Meurthe » évoquée sous § 5.2).

Inversement, certaines communes qui présentent des formes vocaliques dès l'enquête d'Adam ne sont pas attribuées au groupe (iv): il s'agit de Leintrey, Verdenal, Courbesseaux, Einville, dans le canton de Lunéville-nord, de Landremont, près de la Meurthe au sud-ouest de Thézey, de Serres et de Badonviller. Parmi celles-ci, on a des paradigmes distincts du subjonctif présent et imparfait pour Landremont et Leintrey, respectivement que j'sôouïe/ j'sain'ïe, que je séïe/je sinh', donc des formes en s-, et que j'atesse/j'atinsse, que j'ateuh'/j'atinh', etc⁴⁶. Or, ce double paradigme a des chances d'indiquer de simples variantes libres pour exprimer le même tiroir temporel, comme il est signalé explicitement pour Mousson, Custines et Art-sur-Meurthe⁴⁷. En effet, cette utilisation indistincte de plusieurs bases est attestée en beaucoup d'autres endroits. Ainsi du pays messin où Dosda présente un paradigme du subjonctif formé sur at-, en précisant que « Les verbes patois n'ont pas d'imparfait du subjonctif, ou pour mieux dire, le présent et l'imparfait du subjonctif se conjuguent toujours de même » (Dosda 1874, 493, note 2), tout en utilisant au cours de son texte un subjonctif de première personne en seu – homonyme de l'impératif P2 (cf. 82). Dosdat donne également, sous la même entrée, un double paradigme pour Faulquemont, et Aub-Büscher signale pour Ranrupt une variante [sa:] pour le subjonctif présent singulier de être, à côté d'un paradigme complet de type fuss-:

(82) Impératif: Seu = Sois; Subjonctif: Que j'atesse = Que je sois (ibid., 495)

Mais: «Lo père Francisse. – [...] y faut tojo que je <seu> deranget dans mes leçons. Frameu les venclioüe et feyeu attention. Les verbes so conjuguent quosiment tojo lè mainme chouse.» (ibid., 496)

⁴⁶ Aucune indication n'est fournie pour le(s) subjonctif(s) à Verdenal, Einville, Serres et Badonviller.

⁴⁷ «Tandis que le correspondant de Laneuvelotte distingue, au moins au singulier, l'imparfait du présent, les correspondants de Mousson, de Custines et d'Art-sur-Meurthe donnent la forme *ateusse* comme équivalant à la forme *soïe*.»

- (83) «Conj. Sing. $s\bar{o}\phi$, Pl. $si\eta$ in den 3 Personen. Außerdem ist noch ein Conj. vom Stamme, *essere' gebildet: Sing. a/es, Pl. $at\bar{i}s$. Vom Plusquamperfekt Konj. ist noch füs übrig, das aus 'fŭisset', *fois, *foes, *fæs zu füs geworden sein kann.» (Dosdat 1909, 266)
- (84) Subj. sg. $f \phi s$ (sa:) ~ pl. fi:s (Ranrupt, in: Aub-Büscher 1962, 89)

Notre hypothèse est donc que la faiblesse des subjonctifs en *s*- peut se révéler soit par leur disparition totale, soit par leur mise en concurrence avec des subjonctifs refaits sur une autre base du verbe *être*. Or, la zone de la diffusion des formes vocaliques de P1 est caractérisée par l'une ou l'autre de ces caractéristiques.

La modalisation est nécessaire, car il y a manifestement des exceptions locales, à commencer par deux anciennes attestations: celle que présente Oberlin (1775, 111) en <as> cohabite avec un paradigme complet du sujonctif présent à s-initial (dje fèye/dje fines); de $\langle o \rangle$ à Saulny, à vrai dire en concurrence avec $\langle su \rangle$, qui s'accompagne d'un subjonctif P1 (et impératif P2) en <seu> (Jaclot 1854a, 58). Mais ces deux attestions sont géographiquement très périphériques par rapport à l'ensemble des formes vocaliques (respectivement à l'est et au nord du domaine). On pourra aussi remarquer a contrario que la trentaine de localités ayant d'après Adam conservé un paradigme unique du subjonctif en s- initial, sont toutes en dehors de notre zone, à l'exception de Courbesseaux (que j'sòille/j'sinhhe). Quant à la commune d'Allain, qui présente aussi un subjonctif en s- (qu'j'soïe/j'sinsse), on rappellera qu'elle fait partie de ces parlers où c'est manifestement P1 qui s'est propagée vers P2, avec perte possible du <s> initial (P1/P2: (s)euïe). Ce phénomène serait au contraire un signe de renforcement d'une P1 à s- initial, ce qui concorde avec la présence d'un subjonctif uniquement en s-.

L'hypothèse structurale d'une corrélation entre présence ou absence du subjonctif en *s*- et présence ou absence d'une P1 en *s*- de *être* au présent de l'indicatif offre donc la meilleure coïncidence.

5. Hypothèses sur la diffusion des formes vocaliques

À présent, nous voudrions proposer quelques hypothèses sur l'origine concrète et la diffusion des formes analogiques. Par commodité de présentation, nous diviserons notre zone d'homonymie en quatre sous-zones: les Vosges septentrionales, le Lunévillois, l'ouest de la Meurthe, enfin le couloir de la Moselle de Nancy à Metz.

382

5.1. Un centre originel dans les Vosges septentrionales?

Plusieurs faits et indices invitent à localiser un centre originel dans les Vosges septentrionales. C'est d'abord là, comme dans le Lunévillois, que les attestations sont les plus denses, alors qu'elles sont très sporadiques ailleurs. Ensuite, c'est dans une vallée de l'est des Vosges septentrionales qu'on trouve la première attestation: celle du Ban-de-la-Roche, au 18e siècle, toutes les autres datant du 19e ou du 20e siècle. Enfin, la zone de diffusion vocalique semble s'orienter naturellement dans trois directions cardinales que suivent précisément les voies d'accès à cette région tracées par les principales rivières: celles qui coulent vers l'ouest dans la Meurthe, comme la Plaine et la Vezouze; qui partent directement vers le nord, comme les deux Sarres (Sarre Rouge et Sarre Blanche); enfin celles qui vont vers l'est en direction de la plaine alsacienne, comme la Bruche.

Étant donné cette structure qui rayonne à partir des versants ouest, nord et est des Vosges, il est peu probable que la zone originelle soit très éloignée du «centre de l'étoile». Si la diffusion n'a pas pu se faire loin à l'est (du côté alsacien), c'est simplement qu'on y rencontre très vite une barrière linguistique. Quant à une diffusion vers le sud/sud-ouest des montagnes vosgiennes, on peut facilement supposer qu'elle a été contrainte à la fois par la présence d'agglomérations le long de la Meurthe (Saint-Dié, Baccarat, Lunéville), plus susceptibles de retenir des formes proches du français standard, et/ou par l'absence de communications et de courants d'échanges avec les zones les plus montagneuses (à l'est de Saint-Dié). En revanche, quelle que soit la latitude, les courants d'échanges sont naturellement orientés vers la plaine lorraine, c'est-à-dire en remontant vers le nord-ouest parallèlement à la Meurthe.

Il y a à l'inverse des faits qui militent à l'encontre d'une localisation originelle dans l'ouest de la Meurthe ou sur le couloir de Nancy à Metz.

5.2. De la rive occidentale de la Meurthe au pays messin

En ce qui concerne l'ouest de la Meurthe, on remarquera que les attestations de formes vocaliques pour P1 ne sont enregistrées que dans l'*ALLR*, et non dans les enquêtes précédentes, qu'il s'agisse d'Adam ou de l'*ALF*. Ce qui indique que le processus de diffusion était encore actif au 20^e siècle, et qu'il n'a touché cette région que dans un deuxième temps.

Il est vrai qu'il y a trois localités, les plus occidentales de cette aire, qui font apparaître des analogies dès l'enquête d'Adam, mais ce sont celles où l'analogie s'est propagée de P1 à P2, et non de P2/P3 à P1 comme dans le reste du domaine. On peut penser soit à un développement indépendant,

comme cela s'est produit dans le centre-sud de la France (voir carte n° 1), soit à une influence partielle, mais en sens inverse, d'un paradigme analogique en contact.

Quant aux localités moins occidentales qui font apparaître (au 20° siècle) des P1 vocaliques, leurs paradigmes ne sont pas des plus « prototypiques ». Nous les reprenons ci-après :

		P1	P2	P3	P4	P5	P6
33	Vallois, Gerbéviller, M ² (ALLR, 84)	э	a	a	sõŋ	e:t	sõŋ
34	Goviller, Vézelize, M ² (ALLR, 62)	a	a	a	εta	εtε	sõŋ
35	Saxon-Sion, Vézelize, M ² (ALLR, 72)	a	a	a	sa	so:u	sõŋ
36	Azelot, Saint-Nicolas-de-Port, M ² (ALLR, 74)	a	a	a	atã	ato:u/ ate:i	sõŋ

Au moins pour l'une d'entre elles, Vallois, il est évident qu'il s'agit d'un emprunt. L'enquête d'Adam (1881) donnait un tout autre paradigme, bien plus cohérent :

*	Vallois, Gerbéviller, M ² (Adam 1881)	seu	0	o	ôtes	ôtes	sont	
---	--	-----	---	---	------	------	------	--

En effet, P3(/P2) et P5 présentent le même timbre (<o>), ce que l'on peut attendre à partir de *est* et *estis*, qui donnent souvent soit [a]/[at] soit [ɔ]/[ɔt] en Lorraine. S'il y avait eu un processus ultérieur d'analogie interne au paradigme, on attendrait également <o> pour P1. Or, si les données de l'ALLR sont justes, le paradigme est complétement bouleversé: P5 a le timbre [e], probablement en raison d'une influence du français, P2/P3 ont changé [ɔ] pour [a], et P1 récupère le timbre [ɔ]. On peut difficilement supposer que ce bouleversement complet soit indépendant d'influences extérieures.

Quant au paradigme de Goviller, il est cohérent au singulier, mais déconnecté de P4 et P5 (en [ϵ t-]), qui ont vraisemblablement été influencées par le français. Enfin, pour les trois autres localités, il est difficile de dire si la forme vocalique est attendue ou non. On se contentera de constater à Goviller une autre P5 en ϵ t- (ce qui arrive également au cœur de notre zone).

Si l'on suit la Meurthe à partir des Vosges, on ne peut s'empêcher de constater que ces attestations de P1 vocaliques sont les premières à apparaître sur la rive gauche (occidentale) de la Meurthe : d'abord à Vallois au niveau de

Lunéville⁴⁸, puis Azelot, Goviller et Saxon-Sion. Avant Lunéville, la Meurthe forme comme une barrière.

Ensuite, quand la rivière rejoint la Moselle pour s'orienter plein nord vers le pays messin, on trouvera des attestations, toujours très sporadiques, sur les deux rives et à peu de distance du cours d'eau: Domèvres-en-Haye, Landremont, Thézey, Mamey, Onville, Saulny, et Vrémy/Cheuby.

Que les attestations soient rares dans le couloir de la Moselle, cela semble s'expliquer assez naturellement par la présence de deux grandes agglomérations: Nancy et Metz. Comme pour les villes des Vosges, il est vraisemblable que ces centres urbains accaparent les échanges humains tout en propageant les formes les plus proches du standard, comme su à Metz, que l'abondance des données nous invite à considérer comme la forme prépondérante.

Même quand il y a concurrence entre formes vocaliques et non vocaliques, celle-ci semble jouer en faveur des secondes. Ainsi Dosda et Jaclot donnent des P1 vocaliques dans les paradigmes de *être* pour Vrémy/Cheuby et Saulny, mais ne semblent utiliser que de formes en su dans les textes⁴⁹. Ainsi les personnages qui s'expriment dans la grammaire narrée de Dosda utilisent invariablement sus ou su-mes (= « (ne) suis mie »):

- (85) J' < a > / T'a / L'at / J'atan / V'ateu / Y sont (Dosda 1874, 493)
- (86) Dodiche. [...] Ah! ma foi, oui, je ne <su>mes lo premin à mo piendre de còté let; (ibid., 478); Dodiche. [...] Je <sus> obliget de convenin que vèveu rahon, pére Francisse. (ibid., 480); Ténat. Nenny, pére Francisse, je ne <su>mes malède, [...]. (ibid., 483); Lo pére Francisse. Mère Guiguite, vo rahonneu ausset comme ene fotu béte, téle que vateu. Et, posquè je <sus> en tréïn de fare lo sec à chéquin, vèreu lo vate. (ibid., 484)

Rappelons enfin que la forme la plus ancienne attestée dans cette région date de 1831 (<0>, en patois d'Onville), malgré la présence de textes dialectaux antérieurs parfois très longs. Si la région de Metz avait été le centre originel de diffusion des formes vocaliques, on devrait trouver des attestations plus anciennes.

En fait, Vallois est un peu à l'est de Lunéville, mais relié à la plaine par la Mortagne, qui débouche dans la Meurthe à l'ouest de cette ville. Fraimbois et quelques villages environnants, dont les Contes font apparaître une homonymie au singulier, sont également à l'ouest de la Meurthe, mais ils sont plus clairement dans l'orbite de Lunéville.

Pour Landremont, la partie grammaticale de l'enquête d'Adam fait apparaître $\langle \hat{a} \rangle$ mais la seule attestation de P1 dans un texte en fin d'ouvrage est en $\langle sus \rangle$.

En somme, nous supposons que le point de départ de la propagation de formes analogiques devient plus probable à mesure que l'on s'approche des Vosges du nord et de la période la plus proche de notre plus ancienne attestation. On pourrait ajouter une raison d'ordre économique : la richesse principale des Vosges du nord est constituée par ses forêts et le bois que consomment les industries lorraines. Or, l'exportation de bois provoque des courants d'échanges qui s'inscrivent assez bien dans notre zone d'homonymie.

5.3. Le commerce du bois

Nous sommes donc portés à une hypothèse de diffusion liée au commerce du bois et aux hommes qui en faisaient métier: les bûcherons et les flotteurs. En effet, l'exportation du bois se fait traditionnellement, à partir des Vosges, le long des cours d'eau, et il semble que la propagation des formes vocaliques épouse assez justement les cours et directions prises par les rivières en provenance du massif du Donon, au nord des Vosges.

Le flottage du bois est une activité ancienne, mais qui sera particulièrement florissante au sortir de la guerre de Trente ans⁵⁰. À la Révolution, ce témoignage du «citoyen Desgouttes» donne une idée de l'ampleur du commerce:

« La Plaine est une petite rivière dont la source est au bas de la tête du *Donon*, dans l'arrondissement de Saint-Dié: elle coule assez tranquillement dans une vallée de peu de largeur, jusqu'à son embouchure dans la Meurthe, à Raon-l'Etape. Sur toute la longueur de son cours, qui est d'environ trois myriamètres, ses eaux font mouvoir un grand nombre de scieries placées sur ses bords, et transportent au port de Raon de petites flottes de mille à douze cents planches. Le commerce du bois de sapin est plus considérable par cette petite rivière que par aucune autre du département. » (citoyen Desgouttes, *Tableau statistique du département des Vosges*, An X, in: Boithias / Brignon 1985, 6)

Un commerce qui se poursuit tout au long du 19° siècle, comme décrit pour le versant alsacien par Thary (1992, 20):

« Pendant tout le XIX° siècle, l'exploitation rationnelle des 275 000 hectares de forêt alsacienne fit néanmoins vivre une foule compacte de bûcherons, voituriers, scieurs et autres artisans du bois, menuisiers, charpentiers, sabotiers, charbonniers, sans compter les verriers, les tanneurs et les papetiers. De nombreux hameaux ou villages en bordure des grands massifs boisés ne vivaient que de la forêt: Goldbach, Altenbach, Mittlach, les Verreries, Grandfontaine, Engelthal et, plus au nord, La

[«] Décrit dès l'Antiquité à Metz, le flottage connaîtra un essor considérable au cours des XVI^e et XVII^e siècles en raison d'une part de l'expansion des villes, de leurs besoins en bois de construction et de chauffage et d'autre part de la demande croissante de bois destinés à la construction navale. » (Vauthier 2002, 15)

Petite-Pierre, Eckartswiller, Walbourg, Lembach... Partout ailleurs dans les Vosges, l'économie était mixte, pastorale et forestière. Le petit cultivateur, propriétaire de quelques hectares de terres, allait chercher en forêt, durant les mois d'hiver, un supplément de gain lui permettant de faire vivre – assez chichement il est vrai – sa famille. » (Thary 1992, 20)

pour se terminer au 20^e siècle en raison de l'arrivée des chemins de fers⁵¹:

« Le flottage en train garda le monopole du transport des grumes et des planches jusqu'à ce que la concurrence du rail entraîne une rapide diminution de ce moyen de transport. » (Vauthier 2001, 22)

Le transport du bois sur les rivières était assuré par deux types de flottage : le premier, le flottage à bûches perdues ou boloyage, impliquait de jeter le bois dans les rivières pour qu'il soit récupéré en aval. Le second était le flottage en trains, ou voilage, assuré par des flotteurs qui menaient des radeaux constitués de planches. Auparavant, il fallait déjà apporter le bois aux scieries et aux rivières flottables, en faisant glisser le bois sur des traîneaux (« schlittes »). Dès cette étape, il fallait nécessairement un déplacement de plusieurs personnes, et c'est habituellement les bûcherons eux-mêmes qui assuraient ces manœuvres. Qu'il s'agisse d'un déplacement local ou plus distant (pour les flotteurs ou voileurs), il implique une catégorie socio-professionnelle à la fois essentielle à la vie économique de la région, et moins susceptible que d'autres de porter avec elle des formes linguistiques « hautes » 52.

Le problème qui se pose alors est de savoir exactement d'où ces personnes mobiles étaient originaires et quels étaient leurs parcours. Pour le voilage, qui permet les plus grands trajets, les sources que nous avons pu consulter jusqu'à présent sont parfois contradictoires. Par exemple, Vauthier (2002, 17) ne mentionne son existence que sur les grandes rivières, la Meurthe et la Moselle, à propos du 18° siècle il est vrai:

Sadoul décrit les derniers flotteurs à Raon-l'Étape au tout début du 20^e siècle: « Les derniers flotteurs empilent à la gare des planches sur les wagons; sur la rivière encombrée d'herbes, roulant des eaux noires chargées de déchets d'usines, aucun bossel ne flotte. Le vieux patron des flotteurs, qui depuis plusieurs années n'a pu trouver d'asile, dort dans les toiles d'araignées de la sacristie en attendant le jour ou (sic) miné par les vers qui le rongent, il s'effondrera inutile et dédaigné. » (Sadoul 1905, 430)

Il faut aussi concevoir que les seules personnes susceptibles de porter avec elles des innovations linguistiques dans les Vosges septentrionales mêmes sont les autochtones, car certains endroits de la région sont très difficiles d'accès. Cf. à propos de la vallée du Blancrupt dans le massif du Donon: « Au début du XIX esiècle, cette vallée était en dehors de tous les courants de circulation. Il n'y avait d'ailleurs aucune voie de pénétration dans tout le massif boisé au nord du Donon, à l'exception de quelques amorces de chemins mal entretenues et peu praticables. » (Kleine 2003, 9)

« Si le boloyage pouvait s'accomplir sur de nombreuses rivières de taille modeste (la Vezouze, la Sarre, la Rabodeau, la Plaine, la Mortagne, la Vologne, la Moselotte, les ruisseaux de Ravines, Hure, Herbas, Châtillon et de Vaçon), en revanche le voilage n'était possible que sur des cours d'eau importants (la Meurthe et la Moselle). Dans un rapport de 1785, François-Michel Lecreulx affirmait que la Meurthe était la rivière de province où il se flottait le plus de bois de charpente et de chauffage; constatation peu étonnante puisqu'elle dessert plusieurs villes et permet d'acheminer le bois des Vosges vers la Moselle. » (Vauthier 2002, 17)

En fait, au cours du 19° siècle, et certainement auparavant, il apparaît que des rivières de taille modeste comme la Sarre Rouge et la Sarre Blanche ont servi au flottage en trains⁵³. Mais même le flottage à bûches perdues exige une certaine quantité d'eau. Il était possible de le pratiquer en choisissant la saison propice (montée des eaux au printemps et en automne) et en aménageant les rivières (déboisement, curage des fonds, construction de barrages pour retenir les eaux). Encore une fois, ce sont les bûcherons eux-mêmes qui se chargeaient de ces diverses activités, parmi d'autres⁵⁴, au moins en début de parcours. Ceux du massif du Donon partaient pour la semaine, comme l'indique Kleine (2003, 22) ou ce témoignage en patois de Niderhoff (« vosgien du nord ») recueilli par Zéliqzon et Thiriot (1912):

« Di tomps pessè quâsi tous les gens d'Nindréhô vivênent di bos. È l'(h)ivêr 'l otênent boqu'yons, dons châd tomps, 'l otênent wolous. » ⁵⁵ (*Lo wolêge à Nindréhô*, Patois de Niderhoff)

De même, la Bruche, en direction de la plaine d'Alsace, et la Plaine, qui débouche sur la Meurthe au nœud de Raon-l'Étape, ont permis le flottage (Kleine 2003, 58), et s'il ne s'agit pas toujours de vrais trains de planches, la conduite et la surveillance des convois impliquait également un accompagnement à partir des rives, comme sur la Bruche (Keiflin 1988, 53⁵⁶) ou les rivières du pays de Salm (Boithias / Brignon 1985, 106).

⁵³ Cf. «En 1812, on a flotté sur la Sarre Rouge, du Comté de Dabo, cent neuf flottes de planches soit environ 90 000 planches [...]. Le 21 décembre 1861, le Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics indique que sur la Sarre Blanche le flottage en train de bois s'exerce de fait depuis des temps immémoriaux et qu'il semble avoir acquis une importance notable. » (Kleine 2003, 14)

Cf. aussi Keiflin (1998, 52): « L'« ouvrier du bois » est à l'époque un pluri-actif: agriculteur en été pour les fenaisons, bûcheron en hiver pour la coupe des arbres en sève, sagard au printemps lorsque la fonte des neiges gonfle les ruisseaux et que la roue du moulin tourne à pleine puissance. »

Qui cite Georges Alart, propriétaire d'une ancienne scierie à Wisches: « En période de grandes eaux, le bois est jeté à la rivière, en grande quantité et dans un très court

De Raon-l'Étape, ville qui abrite une corporation de flotteurs spécialisés et où nous avons une unique attestation de P1 pour être – forme vocalique: j' < o > bien coutont –, le bois s'achemine alors en grandes flottes sur la Meurthe vers Saint-Nicolas-de-Port, Nancy, puis rejoint la Moselle et Metz. Il faut prendre en considération le fait que ces convois étaient lents et supposaient de nombreuses haltes. Nous reproduisons en annexe le témoignage pittoresque rapporté par Émile Badel (Badel 1913, 591-594, cf. *infra* annexe 2).

Peut-on attribuer aux flotteurs la responsabilité d'une transmission de formes vocaliques au-delà de la zone de densité maximale de ces formes? Badel témoigne déjà de contacts avec les hôteliers et les enfants, et on sait par ailleurs que le flottage en trains permettait une activité commerciale annexe. Ainsi, d'après Vauthier (2002, 16), pour « rentabiliser davantage leur périple, les marchands n'hésitaient pas à charger sur leurs radeaux des tonneaux de sel ou de vin, des clous ou des objets en bois travaillés (cuves, escabeaux, perches, balais, meubles, coffres, etc.)⁵⁷ ». D'autre part, le flottage était une activité d'une lenteur extrême et qui suppose que les mêmes hommes parcourent le chemin dans les deux sens, donc de nombreuses occasions d'interaction.

Cette hypothèse a l'avantage de présenter une certaine cohérence non seulement avec les données géographiques (la répartition territoriale des formes vocaliques), mais aussi avec les données diachroniques. Étant donné que notre plus ancienne attestation remonte à la seconde moitié du 18° siècle, et que le processus de diffusion était encore actif au 20° siècle, il est naturel de supposer au maximum une genèse aux 17° ou 18° siècles et une expansion quasiment terminée à la fin du 19°, ce qui correspond à la période d'« explosion » du commerce du bois. Il est d'autant plus gênant de remonter plus loin que la Lorraine a subi au 17° siècle des pertes démographiques importantes – estimées à 60 % de sa population –, dues à la Guerre de Trente Ans et surtout aux épidémies de peste 58. Si l'on ajoute les migrations intérieures et extérieures

laps de temps. Il est suivi, de vanne en vanne, par des accompagnateurs munis de gaffe, jusqu'au point d'arrivée, au Holzplatz à Molsheim. »

Pour quelques-uns des items cités, nous avons recherché des entrées correspondantes dans l'ALLR: la cuve (à ébouillanter le porc) (c. 300), la perche (c. 472), le balai (c. 697), et le coffre (à grains) (c. 603). Les formes renseignées ne laissent pas envisager de corrélation particulière avec la zone de diffusion des P1 vocaliques, mais il n'est pas sûr que le référent corresponde (cf. les différents usages possibles des cuves, des perches ou des coffres). À vrai dire, on ne s'attend pas à ce que les formes vocaliques de P1 soient corrélées à d(e nombreux) autres phénomènes linguistiques. Comme on l'a dit, la zone d'homonymie ne forme pas une quelconque unité dialectale, au contraire, et surtout, nous tenons qu'elle est liée à des facteurs structuraux très particuliers (voir § 4), qui n'ont aucune raison de s'appliquer au lexique.

[«] La décennie 1630-1640 vit s'abattre sur la Lorraine, qu'elle fût ducale ou évêchoise, des malheurs qui, certes déjà éprouvés par le passé, frappèrent avec une violence

qui ont suivi, il est très probable que le tableau dialectal de la Lorraine était très différent avant et après la Guerre de Trente Ans, ce qui rend aventureuse toute hypothèse sur des diffusions antérieures au 17° siècle⁵⁹.

6. Discussion finale

Quel que fût le mode de diffusion, il est clair qu'il a porté une innovation linguistique isolée des groupements dialectaux, et donc que le travail purement géolinguistique doit céder rapidement la place au travail de l'historien. Mais il reste que la régularisation de la première personne du verbe *être* est un réel problème dialectologique, car: (i) elle n'est pas un phénomène anodin que la pression analogique seule pourrait expliquer puisque, comme semblent l'indiquer nos données, cette disparition au profit d'une forme vocalique ne s'est produite en Galloromania que dans une seule aire compacte de Lorraine, et (ii), sauf à supposer une série de générations spontanées, la genèse et la diffusion d'une forme vocalique analogique n'ont pu prendre place que dans un terreau favorable.

Comment expliquer alors que les formes *j'es*, attendues plus que de raison par Martinet dans les variétés de français non standard, se développent en Lorraine et non ailleurs? Il nous a été proposé l'hypothèse d'une faiblesse structurelle générale des dialectes, soumis à l'époque moderne à la concurrence et à la pression du français et de ses moyens de diffusion. Une telle concurrence pourrait favoriser la perte de formes aberrantes et inversement l'émergence de formes analogiques.

6.1. Faiblesse structurelle générale ou faiblesse du verbe être?

Si on ne peut que souscrire à l'idée d'une relation entre pression sociolinguistique et bouleversement d'une variété « basse » en situation de diglossie,

inouïe. Les populations durent subir les effets de la guerre organisée et du brigandage auquel se livraient les bandes de mercenaires rebelles ou déserteurs. Malgré l'importance des exactions, rien ne fut plus redouté, à juste titre, que le spectre de la peste. [...] Cette dernière fut de loin la principale cause de mortalité, malgré les précautions prises. » (Cabourdin 1991a, 205)

Il serait intéressant de voir si les migrations qui ont suivi la guerre pourraient expliquer des distributions dialectales actuelles. Mais pour notre sujet, à vrai dire, cela ne concernerait que les migrations intérieures, car tout autre groupe d'immigrants francophones, voire « romanophones », aurait été susceptible de propager des formes à *s*- initial. Cf. « [...] les Picards et les Vermandois arrivaient un peu partout en Lorraine de langue française. On les trouve dès 1663 dans le Saulnois. Il est à signaler que vers 1670 une trentaine de familles d'origine espagnole s'installait chaque année dans la région de Montmédy. » (Cabourdin 1991b, 60)

les parlers lorrains, parmi les parlers d'oïl, sont certainement mieux lottis que les autres. Pour des raisons géographiques et historiques d'abord, puisqu'ils sont dans une zone périphérique par rapport au français central, qui plus est en partie montagneuse, et qu'une partie des variétés étudiées ont échappé pendant de plus ou moins grandes périodes à une administration française dont on sait qu'elle a une tendance «glottophage». L'éloignement du lorrain est également linguistique: plus différencié du français central que, par exemple, le champenois, on peut s'attendre à ce que sa grammaire résiste mieux.

A contrario, si la pression sociolinguistique devait favoriser la disparition de formes aberrantes, pourquoi ne le ferait-elle pas dans les autres dialectes d'oïl ? Ou bien pourquoi s'appliquerait-elle au verbe *être* et non au verbe *avoir*, qui, comme on l'a vu d'après l'enquête la plus récente, celle de l'*ALLR*, n'a pas régularisé son paradigme singulier ?

Deux choses enfin. S'il est difficile de dater d'une part la période de déclin des dialectes, et d'autre part celle de la disparition des réflexes indirects de *su(m), on peut poser des hypothèses en termes de chronologie relative. Pour nous, le premier signe du déclin des dialectes est le moment où des amateurs et érudits locaux commencent à s'y intéresser, afin de sauvegarder la richesse linguistique. Pour l'essentiel du territoire lorrain, et en particulier la Moselle, c'est au début du 20^e siècle que l'on voit apparaître une floraison de textes dialectaux, dans des revues telles que Le Pays Lorrain ou Notre Terre Lorraine. Cette dernière revue, dont le premier numéro, mensuel, paraît en 1921, semble connaître dès 1926 des difficultés financières : elle est alors devenue un supplément bimensuel à La terre lorraine, et fait de plus en plus de place au français. De même que l'on écrit ses mémoires à l'approche de la mort, l'émergence d'une conscience linguistique d'un patrimoine à conserver est aussi celle que la fin est proche. Or, si l'on admet que ce phénomène se produit dans les vingt premières années du 20e siècle, et même si l'on recule d'une génération, l'enquête de l'Académie de Stanislas, publiée en 1881, montre que la zone de diffusion des formes vocaliques pour la première personne du verbe être est déjà en place, à l'exception déjà relevée des quelques occurrences à l'ouest de la Meurthe.

Par ailleurs, si l'on envisage que les dialectes lorrains présentant une forme vocalique pour P1 ont subi une certaine destructuration provoquée par une pression linguistique extérieure, on peut se demander pourquoi ils n'en ont pas moins conservé des caractéristiques linguistiques marquées par rapport à la langue-toit, telles que l'usage du passé simple ou de l'imparfait dit «lorrain». Pour ne citer que des communes appartenant à la zone d'homonymie, on observe que le passé simple fait défaut à Raon-sur-Plaine, Pexonne,

Cirey, Parux, Einville, Courbesseaux, mais qu'il est encore en usage à Celles, Pexonne, Rehérey, Pettonville, Leintrey ou Serres (Adam 1881, 144, pour le verbe *être*). Quant à l'imparfait lorrain, à savoir cet imparfait formé par cliticisation ou suffixation d'un élément – or et variantes (< ores) 60, et qui opposerait à l'imparfait simple – très grossièrement –, une référence à une action proche vs. distante, la situation est plus complexe 61. La plupart des communes où, selon Adam (1881, 140 sq., encore pour le verbe *être*), l'opposition est encore vivante, se trouvent en dehors de notre zone (p.ex.: Le Tholy, Vittel, ou Allain, mais Landremont en fait partie, de même que Ranrupt (Aub-Büscher 1962). D'un autre côté, si à l'intérieur de la zone d'homonymie, la majorité des localités présente un unique paradigme neutralisé au profit de l'imparfait « distant » (non-suffixé) 62, Cirey ou Einville n'ont conservé que l'imparfait « prochain » (suffixé), marqué par rapport au français qui l'ignore.

Il peut paraître intuitif de penser l'analogisation de la première personne du verbe *être* comme une « simplification » ou une « perte » plutôt que comme une innovation, mais l'idée d'une déstructuration du système ne nous semble pas tenable en raison de sa localisation très spécifique, à la fois sur le plan grammatical et sur le plan territorial.

Il nous semble donc plus probable que ce sont bien des facteurs structuraux internes qui ont favorisé l'émergence de formes du type j'es. Nous en avons proposé deux: faiblesse du verbe être auxiliaire par rapport à avoir, et faiblesse des formes à s- initial dans le paradigme même du verbe être. Dans une version « faible », la première hypothèse suppose simplement que le verbe être, moins utilisé, moins fréquent, aurait du mal à conserver des formes a priori aberrantes, et dans une version forte, on peut envisager qu'il soit influencé formellement par le verbe avoir (adoption de formes vocaliques). Quant à la faiblesse paradigmatique du verbe être, nous l'avons décomposée en plusieurs sous-hypothèses, et indiqué notre préférence à l'égard d'une corrélation avec la perte des formes en s- au subjonctif, car on observe une très bonne superposition des zones de disparition. Nous n'excluons toutefois pas que les différents facteurs puissent se conjuguer, puisque tous vont dans le sens d'un affaiblissement, fonctionnel ou formel, du verbe être.

6.2. Un autre point unique: le point 715 de l'AIS (Faeto)

Pour réfléchir sur l'importance relative des différents facteurs évoqués, les possibilités de comparaisons intra-romanes ne sont pas nombreuses, mais on

⁶⁰ Cf. Lazarque (1883-1884).

⁶¹ Cf. Richard (1973).

⁶² Par exemple à Saint-Blaise-la-Roche, Celles, Luvigny.

pourra se pencher sur un point d'atlas aussi remarquable qu'Igney dans l'ALF, car unique lui aussi, et pour les mêmes raisons : le point 715 de l'AIS (Faeto). Faeto présente également une homonymie complète au présent de l'indicatif. Nous la reproduisons dans le tableau suivant en compagnie de quelques autres localités où se sont produites des analogies soit de type aac, soit de type abb :

	P1	P2	P3
Grado, Gorizia, Friuli-Venezia-Giulia (367)	[soŋ]	[soŋ]	[zɛ]
Rovigno, Istarska, [Hrvatska] (397)	[son]	[son]	[zi]
Dignano, Udine, Friuli-Venezia-Giulia (398)	[sojŋ]	[sojŋ]	[zi]
Nonio, Verbano-Cusio-Ossola, Piemonte (128)	[cun]	[ε]	[6]
Pettinengo, Biella, Piemonte (135)	[suŋ]	[3]	[ε]
Venezia, id., Veneto (376)	[ca]	[ze]	[ze]
Faeto, Foggia, Puglia (715)	[e]	[e]	[e]

Parlé dans les Pouilles, le dialecte de Faeto, comme celui de Celle voisine, n'appartient pas à l'ensemble italo-roman, mais gallo-roman (franco-provençal). Curieusement, Celle présente apparemment pour le verbe *être* un paradigme de type *aac*. Nous reproduisons ci-après les paradigmes des auxiliaires *être* et *avoir* pour Faeto tels que renseignés par l'*AIS* et Kattenbusch (1982, 193-4), ce dernier donnant aussi les formes de Celle:

(87) Être:
$$e/e/sun/si:j/zunt$$
 (AIS)
 e (Celle: sej) / e (Celle sej) / e (auch ett , $e:t$) / $sun/si:j/sunt$ (Kattenbusch)
Avoir: $e/a/a/a\betaun/a\betai:j/yant$ (AIS)
 $e/a/a(t)/a\betaun/a\betai(j)/ant$ (Kattenbusch)

La situation de ces parlers n'est pas comparable à celle des dialectes lorrains, et ici, on peut penser que l'isolement géographique⁶³, historique et linguistique⁶⁴ des deux communes de Faeto et Celle les expose particulièrement

^{«[...]} Faeto e Guardia sono state modellate dalla loro storia sociale come delle comunità "chiuse" [...]. » (Sornicola 1998, 639)

[«] Nell'Appennino dauno, a circa 45 km a ovest di Foggia, sono situate le località di Faeto (circa 1000 abitanti) e di Celle San Vito (circa 300 abitanti), in cui si parla un dialetto franco-provenzale, che si è mantenuto dalla fondazione delle località sotto Carlo I d'Angiò nella seconda metà del Duecento (cf. Sobrero 1974, Valente 1975, 65-66, Kattenbusch 1982). La ricerca circa l'origine storica e geolinguistica delle colonie franco-provenzali in Puglia – il Valente (1975, 65) fa menzione di «tracce

à des bouleversements phonétiques et grammaticaux, soit par destructuration interne, soit sous l'influence des parlers italiens, ce qui est manifestement le cas à Celle (forme *sej*). Le paradigme de *être* renseigné pour Faeto n'est d'ailleurs pas stable si l'on en croit Kattenbusch (variation entre *aaa* et *aac*).

Quoiqu'il en soit, le paradigme *aaa* pour le verbe *être* fait figure d'exception, et l'on peut remettre en jeu des facteurs structuraux déjà évoqués à propos du lorrain.

D'abord, en ce qui concerne la concurrence *être* et *avoir*, les choses se passent différemment. En effet, il n'y a pas neutralisation de l'auxiliaire au profit d'*avoir* dans la formation des temps composés, comme en témoigne l'exemple suivant⁶⁵:

(88) muŋ mari [...] <a fe> la 'werrə. <s e rru> la kwa:j, j <e sta> 'kattə ma:j də l bas'tuŋ. « Mio marito [...] ha fatto la guerra. Si è rotto la coscia, è stato quattro mesi dei bastoni. » (Kattenbusch 1982, 231)

Il n'y a donc pas de raison de supposer un affaiblissement de *être* auxiliaire par rapport à *avoir*. Mais on ne manquera pas de noter l'homonymie, remarquable, entre la première personne d'*avoir* et la première personne de *être*, même si ce trait ne se trouve pas dans les dialectes lorrains.

En revanche, la répartition des formes à *s*- initial présente un rapport indicatif ~ subjonctif très similaire à celui des dialectes lorrains. D'après Kattenbusch, à Faeto, mais seulement en partie à Celle, le subjonctif présent de *être* a été remplacé par le paradigme du futur (base en *ser*-):

« Der Konjunktiv Präsens besitzt keine eigenen Formen. In Faeto finden die Formen des Futurs Verwendung, während man in Celle teilweise auf das Präsens, teilweise auf das Futur zurückgreift: [se:j, se:j, ett, sun, sa'ra, sa'rant] » (Kattenbusch 1982, 193)

La faiblesse des formes héréditaires en s- au subjonctif semble donc avoir un impact direct sur celle de être P1 : à Faeto, toutes les formes en s- initial (à distinguer des bases en ser-) ont été évincées du subjonctif présent, et Faeto

di una diaspora franco-provenzale» anche nella località foggiane di Volturara Appula, Castelluccio Valmaggiore e Monteleone di Puglia – concorda, in linea di massima, nel localizzare le sedi originarie negli attuali dipartimenti francesi di *Ain* e *Isère* (cf. Sobrero 1974, 43-45; Kattenbusch 1982, 20-25; Melillo 1959, 23) » (Stehl 1988, 697)

On remarquera l'emploi d'être comme auxiliaire pour le verbe plein être, comme en italien. Rappelons aussi que l'emploi du verbe avoir comme auxiliaire généralisé ne suffit pas à provoquer la perte des formes aberrantes pour je suis (cf. espagnol soy), comme on l'a aussi observé en Lorraine.

ne retient précisément pas de P1 en s- pour l'indicatif présent; inversement, à Celle, les formes en s- sont conservées à la fois à l'indicatif et au subjonctif présent, en présentant d'ailleurs des paradigmes au singulier quasiment identiques.

6.3. Sur la corrélation entre être P1 et les formes du subjonctif

De toutes les corrélations possibles observées, c'est donc celle qui lie la première personne de *être* aux formes du subjonctif présent qui rend le mieux compte de la conservation ou de la disparition des formes irrégulières à *s*- initial à la fois dans les dialectes lorrains et dans les deux variétés francoprovençales des Pouilles.

Cette observation est généralisable au niveau des langues romanes si l'on prend en compte les contingences historiques particulières qui ont modelé l'indicatif et le subjonctif du verbe $\hat{e}tre$: en particulier, la présence dès le latin de formes en s- initial pour P1 vs. P2/P3 à l'indicatif présent ($sum \sim es, est$), ainsi que pour tout le subjonctif présent (sim, sis, etc.). Mais comme il existe d'autres formes en s- au sein du paradigme de $\hat{e}tre$, on doit se demander ce qui pourrait lier particulièrement celles du présent et celles du subjonctif.

En fait, le subjonctif et l'indicatif peuvent être vus comme des variantes dans un contexte de subordination: s'il est vrai que la sélection de l'un ou l'autre mode peut être le reflet d'un choix sémantique ou énonciatif, dans bien des cas, on peut considérer qu'elle est simplement conditionnée syntaxiquement⁶⁶, et dans d'autres, qu'il y a variation libre⁶⁷. Or, s'il s'agit de variantes, on comprend que les deux tiroirs verbaux entretiennent des relations plus étroites entre eux qu'avec d'autres. Cela est vrai pour les langues et dialectes romans en général.

Un des facteurs qui peut justifier une véritable alternative sémantique entre subjonctif et indicatif est lié à l'organisation paradigmatique interne de ces modes, en particulier le fait que le choix de l'indicatif permet de sélectionner un présent ou un futur, alors que le subjonctif, dans les langues romanes modernes, neutralise cette opposition. On observe ainsi en français un choix préférentiel du futur, donc de l'indicatif, lorsque l'événement auquel on réfère est effectivement envisagé dans l'avenir, même dans des contextes qui normalement demandent préférentiellement un subjonctif, p.ex.: Ne croyez pas surtout que vos amis vous téléphoneront tous les soirs... (Camus). C'est que

Dans les cas par exemple où le verbe introducteur d'une complétive demande obligatoirement tel ou tel mode.

Dans les cas où les nuances sont impercetibles, voire contradictoires selon les descripteurs.

le futur et le présent de l'indicatif, en indépendante comme en subordonnée, sont en opposition réelle, et ne peuvent être considérés comme des variantes. Cela permet de comprendre que les formes du futur (qui se trouve *par coïncidence historique* en *s*- initial) et du présent ne puissent entretenir des rapports d'influence mutuelle.

Maintenant, à la question de savoir pourquoi le lien entre le subjonctif et le présent de l'indicatif devrait se manifester particulièrement pour être, et encore plus spécifiquement pour je suis, on peut répondre par l'histoire: le lien existait déjà en latin entre formes en s- de P1 indicatif présent et du subjonctif. L'explication suffit mais elle reste insatisfaisante pour l'esprit. Que je suis soit particulièrement lié au subjonctif présent, c'est peut-être que cette forme est plus apte que les autres à neutraliser l'opposition présent/futur. Dans la plupart de ses emplois, je suis (et évidemment espagnol soy contre estoy) implique aussi un «je serai» ou plutôt «je continuerai à être», c'est-àdire une permanence de l'individu au-delà du présent immédiat. Or, le locuteur ne peut asserter cette permanence qu'en référant à lui-même⁶⁸. Pour les autres personnes, elle relève de l'inférence. Reste que je suis s'oppose au futur je serai, qui prend d'ordinaire, à l'instar de l'impératif positif (soit), le sens de « devenir ». Il n'est pas anodin d'ailleurs que dans de nombreuses langues, être se voie concurrencé par le verbe devenir dès qu'il y a transition d'un état à l'autre (c'est-à-dire l'absence de permanence, cf. en suédois vara ~ bli ou en coréen ita ~ toyta)⁶⁹, ce qui par comparaison avec les langues romanes lui enlève, on en conviendra, beaucoup de sa spécificité et en fait un verbe... un peu plus comme les autres.

Université de Zurich

Marc DUVAL

On imagine moins, comme résultat de l'introspection cartésienne, un ?Tu penses donc tu es, mais quel que soit le caractère spécifique du verbe considéré, on a ici une loi assez générale qui fait que les deux premières personnes du présent sont, grossièrement, en distribution complémentaire selon le type phrastique: si l'on peut facilement asserter à propos de soi, il est beaucoup plus difficile d'asserter de l'interlocuteur (cf. ?Tu chantes/?Tu es assis/etc. avec intonation conclusive). Inversement, les questions sur P1 sont concevables mais non réalisées dans des circonstances normales (?Est-ce que je chante?/?Est-ce que je suis assis?/etc.) Il est dès lors peu surprenant que les homonymies P1/P2 soient particulièrement courantes, comme rapporté par Baerman (2005, 3), même dans les variétés où l'absence éventuelle d'instanciation pronominale pourrait théoriquement générer des ambiguïtés (dialectes italiens illustrés supra d'après l'AIS).

Ainsi, en coréen, il n'est pas possible de dire « quand je serai médecin », il faut littéralement dire « quand je deviendrai médecin ».

7. Références bibliographiques

396

- A.J.C. = Chaudeur, J. (Abbé), 1921-22. «Le Fanfan et la Gogotte », *Nôte térre lôrraine*, *Gazette dés èmins don patouès* 3 (1921), 44-49; 4-5 (1922), 62-66, 83-86, 100-103.
- Adam, Lucien, 1881. Les patois lorrains, Nancy/Paris, Grosjean-Maupin/Maisonneuve.
- AIS = Jaberg, Karl / Jud, Jakob, 1928-1940. Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz [Bd VIII], Zofingen, Ringier.
- ALB = Taverdet, Gérard, 1980. Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne, vol. 3, Paris, Éditions du CNRS.
- ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. Atlas linguistique de la France, Paris, Champion.
- ALFC = Dondaine, Lucien, 1991. Atlas linguistique et ethnologique de la Franche-Comté, vol. 4, Paris, Éditions du CNRS.
- ALLR = Lanher, Jean / Litaize, Alain / Richard, Jean, 1979-1988. Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane, t. 1 (1979), t. 2 (1981), t. 3 (1985), t. 4 (1988), Breitenau, Éditions du CNRS.
- ALW = Remacle, Louis, 1969. Atlas linguistique de la Wallonie, t. 2, Liège, H. Vaillant-Carmanne.
- Aub-Büscher, Gertrud, 1962. Le parler rural de Ranrupt, Bas-Rhin. Essai de dialectologie vosgienne, Paris, Klincksieck.
- Bachelard, Pierre, 1947. Dabo, comté d'Alsace et commune de Lorraine, Metz, Paul Even.
- Badel, Émile, 1913. « Les flotteurs. Souvenirs d'enfance », in: Le Pays Lorrain, 591-594.
- Baerman, Matthew / Brown, Dunstan / Corbett, Greville, 2005. *The syntax-morphology interface. A study of syncretism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Baerman, Matthew, 2005. *Typology and the formal modelling of syncretism* [http://epubs.surrey.ac.uk/smgjournal/24)
- Baerman, Matthew, 2006². «Syncretism», in: Brown, Keith (ed.), *Encyclopedia of language & linguistics*, Oxford, Elsevier, 363-366.
- Baudin, François, 1992. *Histoire économique et sociale de la Lorraine. 1 : Les racines*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Berschin, Helmut / Felixberger, Josef / Goebl, Hans, 2008. Französische Sprachgeschichte, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms Verlag.
- Bertrand, Pierre, 1985. *Le patois de Cheniménil. Essai de dialectologie vosgienne*, Strasbourg, thèse de doctorat (sous la dir. de Cl. Buridant).
- Björkhagen, Immanuel, 1923. *Modern Swedish grammar*, Stockholm, P.A. Norstedt & Söners.
- Bleiker, Jürg, 1969. Zur Morphologie und Sprachgeographie der Verben «haben, sein, tun» im Schweizerdeutschen, Frauenfeld, Huber.
- Blevins, J. P., 1995. «Syncretism and paradigmatic opposition», *Linguistics and Philosophy* 18, 113-152.

- Boithias, Jean-Louis / Brignon, Marc, 1985. Les scieries et les anciens sagards des Vosges. Bûcherons, schlitteurs, voituriers et voileurs, Nonette, Créer.
- Bonnardot, François, 1876. « Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis. Traduction en dialecte lorrain du XII^e siècle », *Romania* 5, 269-332.
- Bonnardot, François, 1891. « Trois textes en patois de Metz. Charte des Chaiviers La grosse anwaraye Une fiauve recreative (XV^e-XVII^e siècles) », in: Études romanes dédiées à Gaston Paris le 29 Décembre 1890 (25^e anniversaire de son doctorat ès lettres) par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française, Paris, E. Bouillon, 331-405.
- Brignon, Marc, 2002. L'Esprit des Pays du Donon. Parler, rire, croire autrefois..., La Broque, Les Petites Vagues.
- Brod, Robert, 1911-1912. «Die Mundart der Kantone Château-Salins und Vic in Lothringen», Zeitschrift für romanische Philologie 35 (1911), 641-682; 36 (1912), 257-291, 513-545.
- Brondex, Albert / Mory, Didier, 1841. *Chan heurlin ou les fiançailles de Fanchon. Poème patois messin en sept chants*, Metz, Chez M^{me} V^e Devilly.
- Bruneau, Charles, 1925. «Les parlers lorrains anciens et modernes. Bibliographie critique (1908-1924) », Revue de Linguistique Romane 1, 348-413.
- Bulot, Thierry, 1989. « L'enquête de Coquebert de Monbret et la glottopolitique de l'Empire français », *Romanische Philologie* 2, 287-292.
- Cabourdin, Guy (dir.), 1991a. Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Les temps modernes.

 1. De la Renaissance à la guerre de Trente ans, Nancy, Presses Universitaires.
- Cabourdin, Guy (dir.), 1991b. *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*. *Les temps modernes*. 2. *De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien régime*, Nancy, Presses Universitaires.
- Callais, Joseph, 1908. « Die Mundart von Hattigny und die Mundart von Ommeray, nebst lautgeographischer Darstellung der Dialektgrenze zwischen Vosgien und Saunois », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* 20, 302-422, Metz, Lothringer Zeitung.
- Choux, Jacques (abbé), 1989. Préface aux *Contes de Fraimbois* (= Lanher, 1989) [non paginé].
- Clesse, Mathieu, 1875-1877. « Un patois lorrain », Mémoires de l'Académie de Stanislas 308-341 (1975); 398-434 (1977).
- Clesse, Mathieu, 1879. Essai sur le patois lorrain, patois de Fillières. Grammaire et textes patois, suivis d'un vocabulaire patois-français, Nancy, Berger-Levrault.
- Coquebert de Monbret, Eugène, 1831. Mélanges sur les langues, dialectes et patois; renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens, presque tous de France, Paris, Bureau de l'almanach du commerce.
- Curnow, Timothy Jowan, 2000. «Towards a cross-linguistic typology of copula constructions», in: Henderson, John (ed.), *Proceeding of the 1999 Conference of the Australian Linguistic Society*. [http://www.linguistics.uwa.edu.au/research/als99/proceedings]
- Cysouw, Michael, 1999. Singular Pronominal Marking, or: exotic aspects of some Germanic languages, ms.

- Cysouw, Michael, 2003. The paradigmatic structure of person marking, Oxford, Oxford UP.
- Desgouttes, Zacharie-Henri, An X [1802]. Statistique du département des Vosges, Paris, Imprimerie des Sourds-Muets.
- Dosda, Justin, 1874. «Lo pére Francisse ou petiat ovreige renframant les rèques d'un bouen patois, ausbenne que tot plien de bouen conseils èdrassiet ez hébitant de nas veleiges », MANM, 473-511.
- Dosdat, Fernand, 1909. « Die Mundart des Kantons Pange (Kreis Metz in Lothringen) », Zeitschrift für romanische Philologie 33, 187-225; 257-276.
- Duval, Marc, 2009. «L'homonymie des marques personnelles à l'est d'oïl (1): l'indicatif présent », in: Nüesch, H.-R. (ed.), *Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest*, Tübingen, Narr Francke Attempto, 71-86.
- Fourier de Bacourt, E., 1906. «Comédie en patois du Barrois», *Le Pays Lorrain*, 312-314.
- François, Monique-Marie, 2005. Les voyageurs de la « Princess Augusta ». Migrations du Ban de la Roche vers l'Amérique; 18^e siècle. [http://www.bgo.atmedia.fr/)
- Grille de Beuzelin, Ernest, 1837. Statistique monumentale. Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul (département de la Meurthe), accompagné de cartes, plans et dessins, Paris, Imprimerie de Crapelet.
- Gsell, René, 1957. « Les parlers romans des Vosges : Histoire, structure et segmentation dialectale », in : *Lorraine, Alsace, Franche-Comté*, éd. Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Strasbourg/Paris, 385-408.
- Guélen, Émile, 1939. Die deutschlothringischen Mundarten, Forbach.
- Haillant, Nicolas, 1880-1901. « Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Épinal) », Annales de la Société d'émulation du département des Vosges 21 (1882), 261-303; 22 (1883), 195-248; 23 (1884), 345-450; 24 (1885), 228-504; 25 (1886), 116-311; 26 (1887), 1-153; 40 (1901), 209-234.
- Hengeveld, Kees, 1992. Non-verbal predication, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Herman, Jósef, 1967. *Précis d'histoire de la langue française*, Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó.
- Herzog, Eugen, 1914. Französische Dialekttexte. Mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis, Leipzig, O. R. Reisland.
- Holmes, Philip / Hinchliffe, Ian, 2008². Swedish: An essential grammar, London/New York, Routledge.
- Horning, Adolf, 1887. Die ostfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort. Französische Studien 5:4, 429-550. (Tiré à part: Heilbronn, Verlag Gebr. Henninger)
- Horning, Adolf, 1910. « Zum Glossar von Belmont », Zeitschrift für romanische Philologie 33, 162-181.
- Hudlett, Albert, 1989. Morphologie verbale dans les parlers du pays de Bitche (Moselle germanophone). Essai de représentation graphique automatique de la dynamique des variations géolinguistiques, Bern, Peter Lang.
- Jaclot, [Joseph] (de Saulny), 1854a. *Vocabulaire patois du pays messin*, Paris, Borani et Droz.

- Jaclot, [Joseph] (de Saulny), 1854b. Les passe-temps lorrains ou récréations villageoises, recueil de Poésies, Contes, Nouvelles, Fables, Chansons, Idylles, etc., en Patois, Metz, Lorette.
- Jeanroy, A., 1888. « Quatre contes meusiens (Mangiennes, Con de Spincourt, Meuse) », Revue des patois gallo-romans 2, 97-106.
- Jouve, Louis, 1864. *Noëls patois anciens et nouveaux chantés dans la Meurthe et dans les Vosges recueillis, corrigés et annotés*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères.
- Jouve, Louis, 1876. Chansons en patois vosgien, Épinal, [s.n.].
- Kattenbusch, Dieter, 1982. Das Frankoprovenzalische in Süditalien. Studien zur synchronischen und diachronischen Dialektologie, Tübingen, Narr.
- Keiflin, Claude, 1998. Gens de Bruche: une vallée vosgienne et son patois welche, Strasbourg, La Nuée Bleue.
- Kleine, Roland, 2003. Le flottage du bois sur la Sarre aux XVIII^e et XIX^e siècles. Lo woléje dan lo Bian-Ri évon ses wolous, Sarrebourg, Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine.
- La Fizelière, Albert de, 1856. *Dialogue de Thoinette et d'Alizon: pièce inédite en patois lorrain du 17^e siècle*, Imprimé par Simon Raçon.
- Lahm, Henri, 1877. «Le Patois de Labaroche », Romanische Forschungen 2, 61-98.
- Laissy, Marie, 1977. Les noëls populaires lorrains, Nancy, Librairie lorraine.
- Lambert, Pierre-Yves, 1997. La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies, Paris, Errance.
- Lanher, Jean (ed.), 1983. *Contes de Fraimbois*. Édition et adaptation en français régional, Nancy, Presses Universitaires de Nancy. [non paginé]
- Lazarque, Auricoste de, 1883-1884. Note sur la formation probable du second imparfait usité dans quelques patois lorrains. Mémoires de l'Académie de Metz, tiré à part, Metz, Delhalt.
- Lemaréchal, Alain, 2001. « Mais à quoi peut donc bien servir la copule ? », in: Buridant, Claude / Kleiber, Georges / Pellat, Jean-Christophe (ed.), Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges Martin Riegel, Paris/Louvain, Peeters, 235-242.
- Leypold, Denis, 1989. Le Ban de la Roche au temps des seigneurs de Rathsamhausen et de Veldenz (1489 1630), Strasbourg, Librairie Oberlin.
- Leypold, Denis, 1990-1991. « Peuplement et langue au Ban-de-la-Roche (XV^e-XVIII^e) siècles. Problèmes et recherches », *Revue d'Alsace* 117, 23-34.
- Leypold, Denis, 1996. «Le vocabulaire roman du Ban de la Roche au milieu du XVIII^e siècle », *L'essor* 173, 15-24.
- Marchal, Laurent, 1853. « Poésies populaires de la Lorraine, recueillies par l'abbé Marchal », *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine* 4 (1853), 383-539. (Tiré à part, 1854, Nancy).
- Martinet, André, 1968. « Neutralisation et syncrétisme », Linguistique 1, 1-20.
- Martinet, André, 1975. «Les changements linguistiques et les usagers », in: Évolution des langues et reconstruction, Paris, Presses Universitaires de France, 11-23.

- Matzen, Raymond / Daul, Léon, 2000. Wie steht's. Lexiques alsacien et français, Variantes dialectales, Grammaire, Strasbourg, La Nuée Bleue.
- May, Alfred, 1866³. A practical grammar of the Swedish language, with reading and writing exercises, Stockholm, Adolphe Bonnier.
- McGowan, Margaret M. (ed.), 1973. L'entrée de Henri II à Rouen 1550, Amsterdam, Theatrum Orbis Terrarum/New York, Johnson Reprint.
- Melillo, Michele, 1959. «Intorno alle probabili sedi originarie delle colonie francoprovenzali di Celle e Faeto», *Revue de Linguistique Romane* 23, 1-34.
- Michel, Gilbert, 2003. Le sel de la langue. Bons mots et autres en Pays Welche, Riquewihr, J. D. Reber.
- Michel, Jean-François, 1807. Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départemens, et notamment; Dans la ci-devant Province de Lorraine; accompagnées de leurs corrections, D'après la V.º édition du Dictionnaire de l'Académie: A l'usage de toutes les écoles, Nancy, Chez l'auteur.
- Morosi, Giacomo, 1890-1892. « Il dialetto franco-provenzale di Faeto e Celle », *Archivio Glottologico Italiano* 12, 33-75.
- Nagy, Naomi, 2000. Faetar, München, Lincom Europa.
- Noreen, Adolf Gotthard, 1904. *Altschwedische Grammatik. Mit Einschluss der Altgutnischen*, Halle, Max Niemeyer.
- *NTL* = *Notre Terre Lorraine*.
- Oberlin, Jérôme-Jacques, 1775. Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace, Strasbourg, Jean Fred. Stein, 288 p. [rééd. Slatkine Reprints, Genève, 1970]
- Patris, Jean-Paul, 2005. Nos paysans d'antan. Une leçon de vie. Synthèse ethnologique de la population welche d'une vallée alsacienne, Colmar, Do Bentzinger.
- PL = Le Pays Lorrain.
- Puymaigre, [Théodore Boudet, comte de], 1865. *Chants populaires recueillis dans le pays messin mis en ordre et annotés*, Metz, Rousseau-Pallez.
- Reese, Johannes, 2007. Swiss German. The modern Alemannic vernacular in and around Zurich, München, Lincom.
- Reisdoerfer, Joseph, 1992. « Romania submersa: Kurze Darstellung des patois lorrain von Rodange », Die Warte / Perspectives, Kulturelle Wochenbeilage des Luxemburger Wortes 22.
- Reisdoerfer, Joseph 1993. «Romania submersa: Étude de la toponymie lorraine de Rodange, » in: Marchal, Roger / Guidot, Bernard (ed.), *Lorraine vivante: hommage à Jean Lanher*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 191-199.
- Richard, Jean, 1973. « Richesse des imparfaits lorrains. Inventaire des temps du passé », in: Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux (Strasbourg, 24-28 mai 1971), Paris, CNRS, 437-457.
- Rolland, Eugène, 1973. « Vocabulaire du patois du pays messin », Romania 2, 436-454.
- Rolland, Eugène, 1976. « Vocabulaire du patois du pays messin, complément », *Romania* 5, 189-229.

- Roth, Wolfgang, 1965. Beiträge zur Formenbildung von lat. 'essere' im Romanischen, Bonn, Romanisches Seminar.
- Sadoul, Charles, 1904. «Chanson contre-révolutionnaire en patois lorrain», *Le Pays Lorrain*, 274-276.
- Sadoul, Charles, 1905. «La Saint-Nicolas à Raon-l'Étape », Le Pays Lorrain, 426-430
- Simon, Séraphin, 1900. *Grammaire du patois wallon du Canton de la Poutroye (Schnier-lach)*, Paris, Ch. Caron/Strasbourg, Agence B. Herder.
- Sornicola, Rosanna, 1998. «Tra tipologia e storia: i pronomi soggetto e le colonie galloitaliche, in: Ruffino, Giovanni, a cura di », in: Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza. Centro di studi filologici e linguistici siciliani. Università di Palermo 18-24 settembre 1995, Tübingen, Niemeyer, 639-658.
- Soulétis-Julia, Marie-Ange, 2005. *Le supplétisme verbal en latin*, thèse de doctorat, Université de Paris IV.
- Stassen, Leon, 1997. Typology of intransitive predication, Oxford, Clarendon Press.
- Stehl, Thomas, 1988. «Italienisch: Areallinguistik XI. Apulien und Salento», in: Holtus, Günter et al., Hrg., Lexikon der Romanistischen Linguistik, Bd. 4: Italienisch Korsisch Sardisch, Tübingen, Niemeyer.
- Tesnière, Lucien, 1959. Éléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.
- Thary, Françoise, 1992. Au pays du Dabo. Forêts et traditions, Strasbourg, Éditions Coprur.
- This, Constant, 1887. Die Mundart der französischen Ortschaften des Kantons Falkenberg (Kreis Bolchen in Lothringen), Strassburg, Diss. J. H. Ed. Heitz.
- Tronquart, Georges, 1987. Trois patois de la Colline inspirée: Praye-sous-Vaudémont, Saxon-Sion, Vaudémont. Étude linguistique et ethnographique, Saint-Dié, Imprimerie Municipale.
- Vauthier, Arnaud, 2001. « Le flottage du bois en Lorraine et sa réglementation du XIVe au XVIIIe siècle », Le Pays Lorrain 82, 15-22.
- Veselinova, Ljuba N, 2006. Suppletion in verb paradigms. Bits and pieces of the puzzle, Amsterdam, John Benjamins.
- Voretzsch, Karl / Rohlfs, Gerhard, 1966. Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache, Tübingen, Niemeyer.
- Walker, J. A., 2006. «Copula variation», in: Brown, Keith (ed.), *Encyclopedia of language & linguistics*, Oxford, Elsevier, 197-202.
- Wenker, Georg, 1881. Sprach-Atlas Nord- und Mitteldeutschland, Straßburg, Trübner.
- Wrede, Ferdinand / Bernhard, Martin, 1927-1932. *Deutscher Sprachatlas*, t. 1 et 3, Marburg/Lahn, Elwert.
- Zéliqzon, Léon / Thiriot, G, 1912. Textes patois recueillis en Lorraine. (Ergänzungsheft IV zum Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde), Metz, Verlag der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.
- Zéliqzon, Léon, 1922. Dictionnaire des patois romans de la Moselle, Strasbourg, Librairie Istra.
- Zéliqzon, Léon, 1926. « Quatre noëls en patois saunois, traduits et annotés », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* 35, 57-97.

Annexe 1: Présentation synthétique des formes dialectales (cf. *supra* 3.3.)

Les formes régulières de P1 sont distinguées en gris clair, ainsi que les formes homonymes supposées, tandis que les homonymies au pluriel sont en gris sombre. Les astérisques signalent qu'une même localité se retrouve dans deux sources différentes: les données peuvent être différentes, nous les avons ajoutées même si P1 n'est pas vocalique, mais sans leur affecter de numéro (qui ne sert d'ailleurs qu'à compter les attestations). Les localités sont suivies du canton, ainsi que de la région ou du département auxquels elles appartiennent (A = Alsace, M = Moselle, M² = Meurthe-et-Moselle, V = Vosges).

- Attestations des formes vocaliques pour P1 et homonymies P1/P2.

		P1	P2	Р3	P4	P5	P6
1	Raon-sur-Plaine, Raon, V (Adam 1881)	О	(o)	(o)	(sons)	otes	(sons)
2	Luvigny, Raon, V (Adam 1881)	О	(o)	(o)	(sons)	otes	(sons)
3	Vexaincourt, Raon, V (Adam 1881)	ò	ò	ò	sons	ôtes, otes	sont
4	Celles-sur-Plaine, Raon, V (Adam 1881)	0	(o)	(o)	(sons)	otes	(sons)
5	Allain-aux-B., Colombey, M ² (Adam 1881)	(s)euïe	(s)euïe	О	sons	aitais	sont
6	Domgermain, Toul, M ² (Adam 1881)	euil	euil	О	sans	atôs	sant
7	Rehérey, Baccarat, M ² (Adam 1881)	О	(o)	(o)	(sons)		(sons)
8	Badonviller, Baccarat, M ² (Adam 1881)	О			(sons)		(sons)
9	Pexonne, Baccarat, M ² (Adam 1881)	0	О	О	sons	otes	sont
10	Leintrey, Blamont, M ² (Adam 1881)	a	a	a	sons	(ates)	sont
11	Verdenal, Blamont, M ² (Adam 1881)	a	a	a	(sons)	(ates)	(sons)
12	Cirey-sur-Vezouse, Cirey, M ² (Adam 1881)	0	(o)	(o)	(sons)	otes	(sons)
13	Parux, Cirey, M ² (Adam 1881)	0	(o)	(o)	(sons)	otes	(sons)
14	Pettonville, Baccarat, M ² (Adam 1881)	0	О	0	sons	otes	sont
15	Hoéville, Lunéville-nord, M ² (Adam 1881)	a	a	a	étans	etos	(sons)
16	Serres, Lunéville-nord, M ² (Adam 1881)	a	a	a	atans	atez	(sons)
17	Courbesseaux, Lunéville-nord, M ² (Adam 1881)	a	a	a	atans	atos,	sont
18	Einville, Lunéville-nord, M ² (Adam 1881)	a, su	a	a	sons	ates	sont
19	Landremont, Pont-à-Mous., M² (Adam 1881)	â	â	â	atans	atoôus	sont

20	Thézey-St-Martin, Nomeny, M² (Adam 1881)	a, su	a	a	atans	(ateus)	(sons)
*	Saint-Blaise-la-Roche (Adam 1881)	seu	a	a	sons	ates	sont
*	Vallois, Gerbéviller, M² (Adam 1881)	seu	О	О	ôtes	ôtes	sont
	Landaville, Châtenois, V (Adam 1881)	sû	sû	0	sons	ètès/ étes	sont
21	Fouday, Schirmeck, A (Horning 1887, d8)	(a)		(a)		a	
22	St Blaise-la-Roche, Saales, A (Horning 1887, d ⁷)	(a)		(a)		a	sõ
23	Wildersbach, Schirmeck, A (Horning 1887, d²)	(a)		(a)			
24	Neuweiler, Schirmeck, A (Horning 1887, d³)	(a)			sə	a	sə
25	Blancherupt, Schirmeck, A (Horning 1887, d4)	(a)	(a)	(a)	so	a	so
26	Senones, id., V (Horning 1887, ψ)	(c)					
27	Framont, Schirmeck, A (Horning 1887, c²)	(0)	(c)	(c)			
28	Saint-Quirin, Lorquin, M (Horning 1887, c4)	(0)	(c)	(0)	soŋ	at'	sõ
29	Moussey, Réchicourt-Ch., M (Horning 1887, b ⁵)	(5)					
30	Deutsch-Avricourt, Réch., M (Horning 1887 c ⁶)	(c)	(a)				
31	Igney, Blamont, M ² (ALF, 180)	0:	O	a:/e/a	sõ	ot/st	sõ
32	Mamey, Domèvres-en-Haye, M² (ALLR, 47)	э	э	э	ətã	oto:"/ ote:	sõ
33*	Vallois, Gerbéviller, M² (ALLR, 84)	Э	a	a	sõņ	e:t	sõŋ
34	Goviller, Vézelize, M ² (ALLR, 62)	a	a	a	εta	εtε	sõŋ
35	Saxon-Sion, Vézelize, M ² (ALLR, 72)	a	a	a	sa	so:u	sõŋ
36	Azelot, Saint-Nicolas-de-Port, M² (ALLR, 74)	a	a	a	atã	ato:"/ ate:i	sõŋ
37	Velaine-s/s-Amance, Saint-Max, M ² (ALLR, 75)	a	a	a	atã	ato:"/ ate:i	sõŋ
38	Drouville, Lunéville-nord, M ² (ALLR, 76)	a	a	a	atã	ato:u/ ate:i	sõŋ
39	Coincourt, Arracourt, M ² (ALLR, 83)	a	a	a	sõŋ	ato:"/ ate:i	sõ ^ŋ
40*	Reherrey, Baccarat, M ² (ALLR, 93)	э	э	э	sõŋ	ət	sõŋ
41	Harbouey, Blâmont, M ² (ALLR, 94)	э	э	э	sõη	ət	sõŋ
42	Neufmoulins, Lorquin, M (ALLR, 95)	a	a	a	sõŋ	at	sõŋ

43*	Saint-Quirin, Lorquin, M (ALLR, 96)	э	э	Э	sõ ^ŋ	ət	sõŋ
44	Saint-Sauveur, Cirey, M ² (ALLR, 97)	э	э	э	sõŋ	ət	sõ
45	Angomont, Badonviller, M ² (ALLR, 98)	э	3	э	sõŋ	ət	sõŋ
46	Vacqueville, Baccarat, M ² (ALLR, 99)	0	0	0	sõŋ	ot	sõŋ
47	Belval, Senones, V (ALLR, 109)	э	э	0	sõ	sa:	sõ
48*	Raon-sur-Plaine, Raon-l'Étape, V (ALLR, 110)	э	э	э	sõ	o:t	sõŋ
49	Barembach, Schirmeck, A (ALLR, 111)	э	э	Э	sõŋ	ət	sõŋ
50	Plaine, Saales, A (ALLR, 112)	מ	τ	D	SD:~	sp:~	SD:~
51	Ranrupt, Saales, A (ALLR, 113)	σ	σ	D	sv:~	so:u	sp:~
52	Bourg-Bruche, Saales, A (ALLR, 114)	σ	σ	D	sp:~	sp:~	sp:~
53	[Ban de la Roche], A (Oberlin 1775)	as	as	a	sons	(s)as	sont
54	Saulny, Marange-Silvange, M (Jaclot 1854a)	o, su	0	0	otan	oteus	otons,
55	Vrémy et Cheuby, Vigy, M (Dosda 1874)	a, su	a	at	atan	ateu	sont
56	Hattigny, Lorquin, M (Callais 1908)	э	э	o ³⁶	sõ	ət	
57	Ommeray, Vic-sur-Seille, M (Callais 1908)	a	a	a	sõ	ato:/ ate:	
58	Belmont, Schirmeck, A (Horning 1910)	a	a	a	sə	sa:	sə
59	Hesse, Sarrebourg, M (Zéliqzon 1922)	(n)os					
60*	Ranrupt, Saales, A (Aub-Büscher 1962)	a	a	a	sõ	så:	sõ
61*	Drouville?, Lunéville nord, M² (wikipédia)	as	as	ast	atans	atôz/ atez	sont
62	Onville, Gorze, M (Coquebert 1837)	ot		o(s)t		oteu	
63	Fraimbois, Gerbéviller, M ² (Lanher 1989)	a (sus)	a	a, o		atez	sont/ sons
64	Domèvre-en-Haye, id., M ² (A.J.C., 1921)	os	os	ost	ètos	ètez/ ètôz	sont
65	Champenay, Saales, A (F.G., textes divers)	os	os	ost			
66	Raon-l'Étape, id., V (Sadoul PL 1927)	О					

[«]In H o = a, φ in nam, n φ m = n'est-mie? n'est-ce pas? nicht wahr? = \bar{a} in k \bar{a} ske = qu'est-ce que» (Callais 1908, 383).

Annexe 2: Émile Badel, « Les flotteurs. Souvenirs d'enfance » (*Le Pays Lorrain* 1913, 591-594).

«-Nous aurons les flotteurs à souper!

Cette simple phrase suffisait à mettre en ébullition trois hôtelleries de Saint-Nicolas: au *Pélerin des Vosges*, chez la Jeanne Thouvenin, à la *Poule qui boit*, chez le père Chirurgien et au *Lion d'Or*, chez la mère Thomas, les trois auberges les plus réputées, il y a cinquante ans, dans notre vieille cité lorraine.

Le patron des flottes, un riche industriel de Raon-l'Etape avait fait «jouer le télégraphe » dans la matinée pour annoncer sa venue et celle de ses hommes, tard dans la soirée.

Et l'on savait bien ce que cela voulait dire.

C'était chaque mois – des fois plus souvent – un branle-bas de tous les diables.

Cent, cent cinquante, peut-être deux cents solides gaillards des Vosges allaient descendre au port du petit bras de la Meurthe, attacher leurs flottes de gros bois aux rives du Champy, et parcourir la ville, aux réverbères fumeux, pour trouver leur gîte accoutumé, festoyer et boire largement, et dormir quelques heures avant la descente sur Nancy et sur Metz.

- Nous aurons les flotteurs à souper!

C'était aussitôt la réquisition des femmes de journée, des parentes et des voisines affairées. [...]

On songeait à ces flottes mystérieuses qui s'avançaient en belle ordonnance de Lunéville à Rosières, fendant les eaux de la Meurthe, montées et dirigées par des hommes solides, qui nous semblaient d'une race inconnue.

A quatre heures, toute une bande d'écoliers s'en allait vers la rivière, remontant vers la Butte, vers la vanne toute pavée de pierres tombales de l'église de Varangéville, vers les champs de Méhars que n'avaient pas encore envahis les scories des soudières.

Et c'était, à la hauteur de la Crayère, vers six ou sept heures du soir, la rencontre des flottes de bois venant de Raon-l'Etape.

Un immense convoi descendait la rivière, tantôt frôlant les berges qui s'effritaient, tantôt tenant le milieu de l'eau, et filant rapidement sous la poussée des grandes perches ferrées solidement.

Dix, quinze, vingt radeaux se suivaient ainsi, formés d'énormes troncs d'arbres, attachés en tête par des liens d'écorce et flottant à la dérive vers l'arrière.

A la proue de ces navires improvisés se tenaient les flotteurs, bras nus, jambes idem.

Et ils nous accueillaient gentiment, rasant le bord pour nous laisser monter et nous agripper aux grosses poutres, arrachées à nos forêts vosgiennes.

A un signal, les flotteurs, ayant pris dans un coffre commun leurs vêtements de rechange, arrivaient par bandes à l'hôtellerie désignée.

Les tables étaient mises, sans luxe, sans serviettes et sans nappes. Au haut bout seulement, un napperon était posé pour le patron, que souvent accompagnait son fils ou sa fille, une solide gaillarde, un rude garçon qui n'avait pas froid aux yeux.

Et le souper commençait... le soir déjà bien avancé.

- [...] Ils parlaient peu dès l'abord, les flotteurs, ayant pris faim à « la grande air » ; puis, l'estomac bien calé, le ton se haussait... ils racontaient leurs menues aventures, les épisodes de la rivière, pendant que les litres succèdaient aux litres, et sans y mettre d'eau, je vous l'assure.
- [...] Les uns commençaient à chanter, sur des airs drôles; les autres ronflaient déjà, leur figure hâlée et fruste entre leurs poings vigoureux, tout raidis.

Au dehors, des gens de l'endroit venaient voir, étonnés de ces festins prodigieux... ce pendant que les pipes s'allumaient, empestant la salle de l'auberge de leur fumée très âcre, et que, simplement, les flotteurs s'allaient soulager dans la rue, au beau milieu de la chaussée.

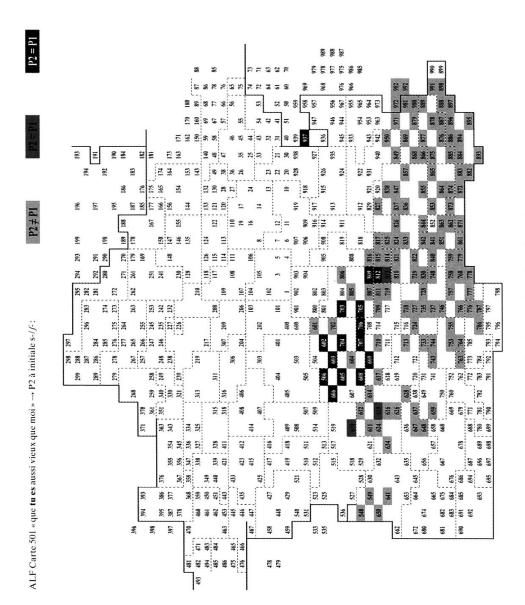
Le patron, lui, donnait des ordres, prenait des notes, réglait la dépense, organisait tout pour le lendemain, dès l'aube.

Dès trois heures il fallait être debout, démarrer la flotte à la demie et filer sur Nancy pour quatre heures.

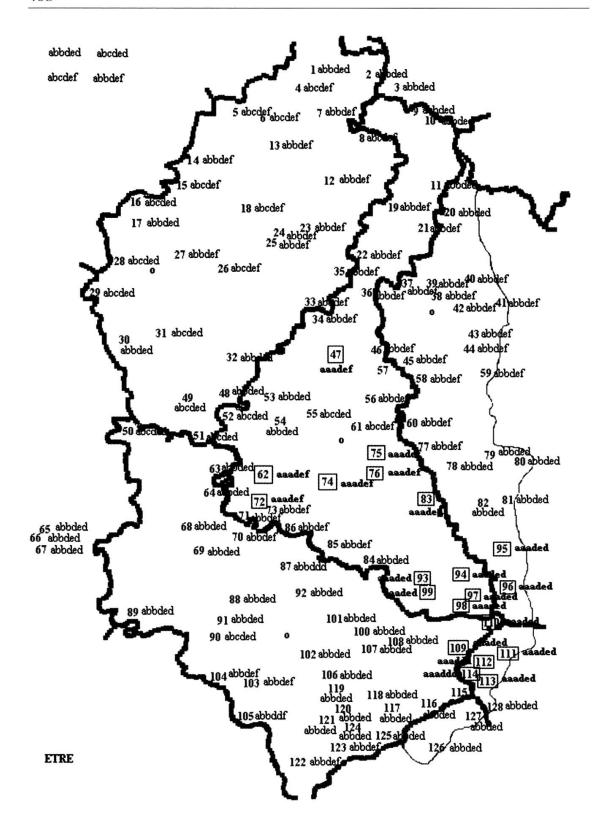
[...] Pour un mois, les flotteurs étaient passés!»

Août 1913.

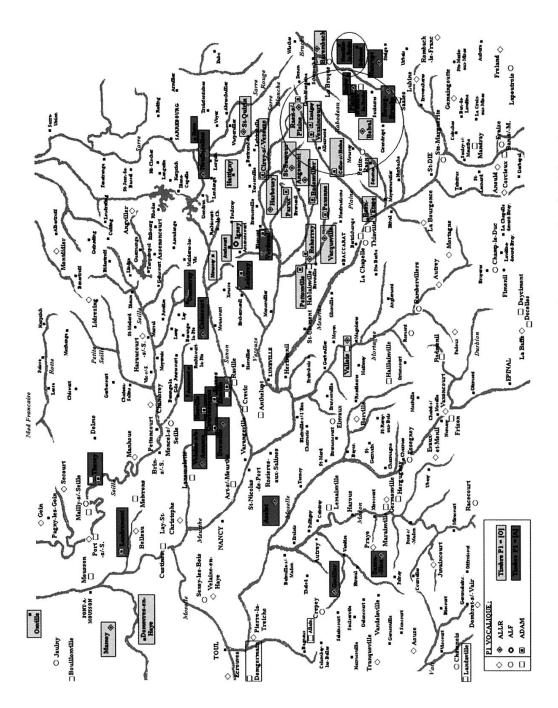
Annexe 3: Les cartes



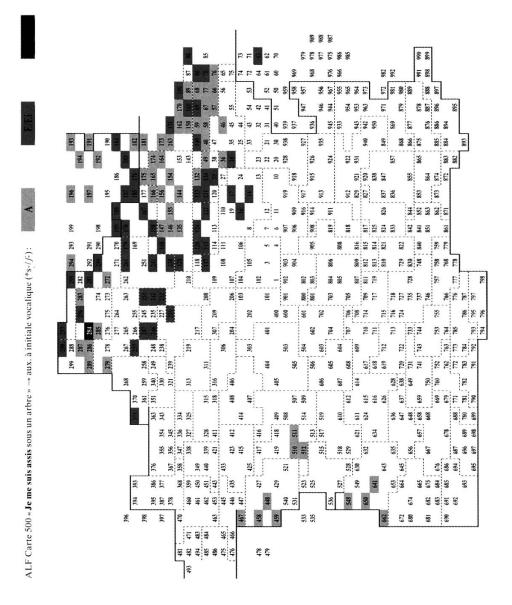
Carte 1 - Carte 501 de l'ALF



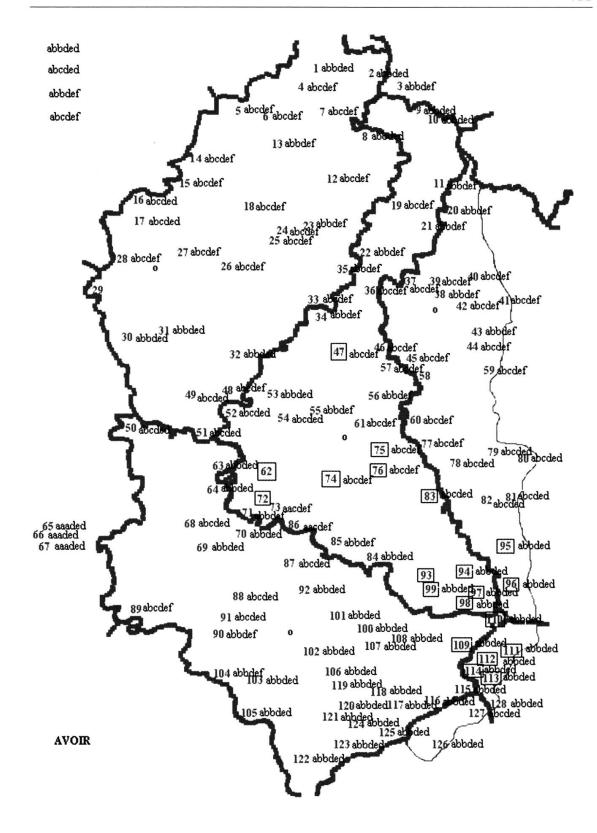
Carte 2 - Les homonymies dans le paradigme de être au présent, selon l'ALLR



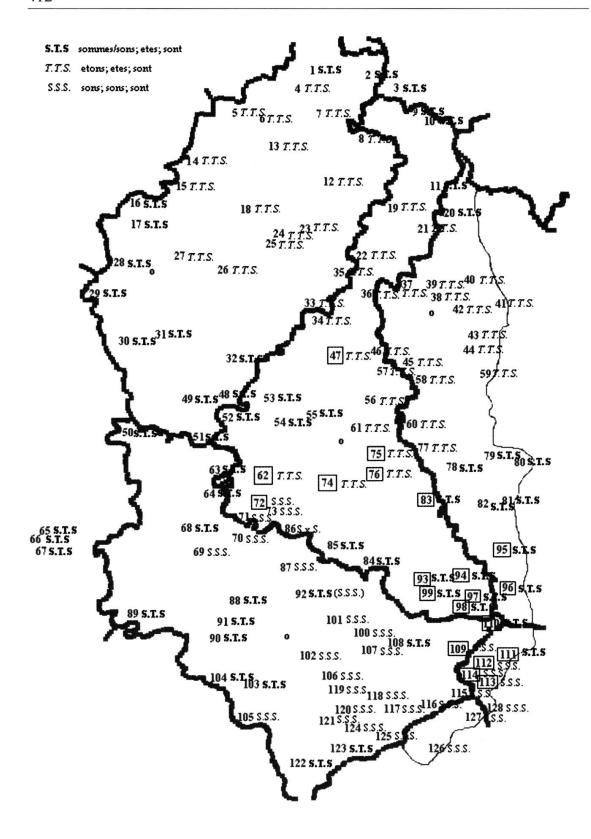
Carte 3 - Carte récapitulative des homonymies en Lorraine (et Alsace)



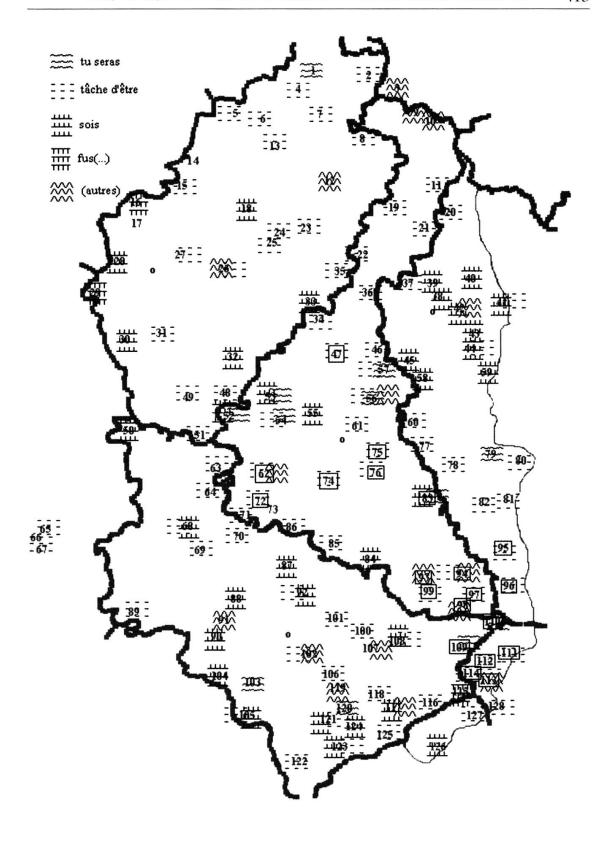
Carte 4 - Carte 500 de l'ALF



Carte 5 - Les homonymies dans le paradigme de avoir au présent, selon l'ALLR



Carte 6 - La rétention/expansion des formes à initiale s- au pluriel : nous sommes, vous êtes, ils sont.



Carte 7 - L'impératif singulier du verbe être en Lorraine (d'après l'ALLR)



Carte 8 - Carte des points d'enquête de l'ALLR